

Transcription : Émilie Charles

DISCOURS
DE LA JOYEUSE ET TRIOMPHANTE ENTRÉE
DE TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET TRÈS MAGNANIME
PRINCE HENRI IV DE CE NOM,
très chrétien Roi de France et de Navarre, faite en sa ville de Rouen,
capitale de la province et duché de Normandie,
le Mercredi seizième jour d'octobre 1596.
Avec l'ordre et somptueuses magnificences d'icelle, et les portraits et figures de
tous les spectacles et autres choses y représentés.

À ROUEN,
chez Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roi,
devant la grande porte du Palais.
1599.

Avec privilège du Roi.

[n. f.]

[n. f.]

À MESSIEURS LES CONSEILLERS ET ECHEVINS DE LA VILLE DE ROUEN.

Messieurs, le long temps qu'il y a que vous désirez voir le discours de l'entrée qu'a faite notre Roi en sa ville de Rouen, pourrait me faire accuser de négligence si la crainte que j'ai eue d'entreprendre cet ouvrage ne m'ait retardé. J'attendais toujours qu'un autre plus habile y mit la main. Mais en fin voyant que vos prières m'y contraignaient et que ma patrie m'y obligeait, je m'y suis engagé avec l'aide d'un de vos confrères ; encore que je ne fusse fourni d'outils nécessaires pour l'achever en perfection et y rapporter l'entière et vraie intelligence des figures représentées tant aux théâtres, arcs de triomphe, obélisques, qu'autres ouvrages et peintures: et pourtant je me suis contenté d'ébaucher seulement le tout, selon que je l'ai pu comprendre, et d'en donner une simple familière et commune exposition, comme la vue en a été commune : laissant à meilleurs esprits d'y ajouter ou diminuer selon la perfection requise ; et remettant aussi l'honneur des inscriptions et vers grecs, latins et français à ceux qui les ont faits. Bref j'ai en tout suivi tant qu'il m'a été possible la condition de l'Agneau, digne marque de notre ville lequel je prends pour défense et bouclier de ma simplicité, que je vous prie de supporter. Et si je n'ai le tout si bien donné à entendre que vous le désiriez, vous prendrez, s'il vous plait, ma bonne volonté pour supplément de tout ce qui manque de perfection à cet œuvre : lequel demeurera pour témoignage à la postérité du service que j'ai voué à ma patrie, et à vous aussi MESSIEURS, ses protecteurs ; priant Dieu vous y maintenir en bonne santé et longue vie.

[n. f.]

AU LECTEUR.

Entre les nations les mieux renommées pour avoir eu en grand respect et honneur leurs rois et princes légitimes, la Française se peut dire à bon droit avoir l'avantage par-dessus toutes les autres. Et entre les provinces, villes et communautés de la France, la ville de Rouen en doit emporter l'honneur. Car quand il a été besoin de le faire paraître par effet, c'est chose vraie et que l'on a peu toujours remarqué facilement, que les habitants de celle-ci s'y sont employés avec tel zèle et affection qu'ils se sont rendus admirables aux étrangers par leurs très grandes dépenses, même au milieu de leurs pertes. Qui est celui tant peu versé en l'histoire de nos ancêtres, qui n'ait lu et observé comme les Anglais jadis pendant qu'ils tenaient ce pays de Normandie, avaient démoli et ruiné les plus signalés maisons et châteaux des nobles, ravi les moyens des plus aisés ? Ce nonobstant toutefois nous trouvons que les rois qui reprirent leur première possession furent reçus avec tant d'allégresse, d'honneur et d'appareil en la ville de Rouen, que tant s'en faut qu'il semblait que le peuple Normand fut destitué de moyens, qu'il paraissait n'y avoir plus riche nation sous le ciel, vu les grandes magnificences qu'ils firent aux entrées de leurs rois. Mais pour suffisant témoignage de la continuation de nos citoyens de Rouen en tel devoir vers leurs rois et princes naturels, la mémoire nous représente encore les entrées de Louis douzième et François premier, et sur toutes autres celle de Henri deuxième, faite à la sortie de la guerre de Picardie, qui n'avait du tout incommodé cette dite ville. Car on peut bien en vérité affirmer cette entrée avoir été de plus de dépenses, d'appareils et magnificence que toutes celles que jamais les empereurs romains aient faites dont toutefois les histoires font tant de mention. Qui ne confessera donc franchement que ce zèle et naturelle affection du peuple de Rouen, à reconnaître et honorer ainsi ses Rois, n'est seulement grande, mais très grande et quasi comme excessive et incom-

[n. f.]

parable. Vous-mêmes que depuis encore en l'an mil cinq cent soixante-trois, incontinent après la prise, sac et pillage universel de la dite ville qui avait duré huit jours, les habitants de cette ville étaient alors tellement incommodés que les plus riches d'entre eux à peine avaient habits et accoutrements suffisants pour leur usage, reçurent néanmoins le Roi Charles IX avec tel apparat qu'il n'y eut si petit qui ne s'engageât pour faire de tout son pouvoir honneur à son prince. Or s'il est ainsi qu'ils ont été grandement loués de ce qu'après tant de pertes, et en temps si fâcheux, ils

s'étaient si bien acquittés d'un tel devoir, nul ne doit douter que cette dernière réception et entrée qu'ils ont faite en leur ville au Roi Henri IV à présent régnant, ne doive être estimée et tenue pour une des plus parfaites, plus admirables et plus louables de toutes, pour avoir été si somptueuse et magnifique, à la sortie non d'une guerre étrangère, ou seulement civile, mais plutôt d'un déluge universel et ruine de toute la France. Quel est le peuple autre que celui de Rouen, qui au milieu de tant de pertes et misères, ne fût venu au devant de son roi, le sac sur la tête et les pieds nus, remonter sa pureté, plutôt que de paraître si brave et magnifique ? Il faut donc reconnaître et confesser que cela procède d'une noblesse et grandeur de courage qui domine dans le cœur des Rouennais. Que si l'histoire des faits et gestes de ce peuple en particulier, que de tout le reste de cette province, avait été aussi bien recueillie, comme elle a été de tout temps, et est encore de présent négligée, peut-être que nulle ville ne se trouverait plus célèbre que Rouen, nulle province plus illustre que la Normandie. Mais comme cette nation n'est ni ambitieuse, ni convoiteuse de vaine gloire, aussi la plupart des choses les plus mémorables qui s'y sont faites et se font journellement, et qui pourraient apporter honneur, tant en général à toute la province, que particulièrement à cette ville et ses habitants, demeurent cachées et ensevelies dans la fosse de l'oubli. Comme y fut aussi demeuré ce petit discours si autres que moi ne l'eussent contraint, quoi que nu et sans artifice, se montrer à la vue commune du monde, assez fâcheux en partie à contenter. Toutefois puisqu'il est exposé à la clarté du jour (encore que par aventure peu digne d'icelle) tel qu'il est, ami lecteur, il te plaira le recevoir en bonne part, et excuser les fautes qui s'y pourront trouver, À Dieu.

[n. f.]

À MESDITS SIEURS LES CONSEILLERS ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE ROUEN, SUR CE DISCOURS,
SONNET.

*Voulant vous obéir il me vient en pensée
Que tout le monde a vu ce triomphe joyeux,
Ces théâtres, ces arcs ; que ma plume est pour eux
(Décrivant leur grandeur) d'un air trop bas poussée.*

*Quelle ville de France, ou d'une autre contrée,
Et quel prince étranger n'a été curieux
D'envoyer dans Rouen honorer de son mieux
Et de près contempler les faits de cette entrée ?*

*Il est donc temps assez d'en montrer le discours,
Puisque tous les humains qui vivent en nos jours
Par eux ou leurs amis en ont eu connaissance ;*

*Mais pour le faire voir à la postérité,
Vos ouvrages tant beaux avaient bien mérité
Une plume qui eût plus grande suffisance.*

Au Lecteur, sur le même sujet

*Apelle sut tirer une vive peinture
Répondant à l'idée empreinte en son cerveau :
Mais quel antique ouvrier, quel Apelle nouveau
En sa perfection a dépeint la nature ?*

*Du grave historien la fidèle écriture
Fait voir à ses neveux le rare et le plus beau*

*Des faits des anciens ; comme sur un tableau
Leurs combats bien dressés le peintre nous figure.*

*Ainsi le trait grossier de ces crayons divers,
Et ces discours contraints portés par l'univers,
De ce joyeux triomphe annonceront la gloire :*

*Car le représenter tel comme il a été,
Cet accident parfait est seulement resté
À ceux qui l'ont de l'œil porté en la mémoire.*

[n. f.]

SONNET À LA VILLE DE ROUEN,
sur le discours de l'entrée du Roi en icelle.

*Pour qui sont ces discours : est-ce pour les Français ?
Non ils n'ignorent point leur pompe non pareille.
Et quoi ? viennent-ils donc pour ravir de merveille
Ou les hommes du Nord, ou les peuples Indoïs ?*

*Non, car déjà la Seine en a porté la voix
À leurs bords, et passant jusqu'en l'onde vermeille,
Et bien loin où le jour s'endort et se réveille,
A vanté de son Roi la gloire à mille Rois.*

*Donc pourquoi sont-ils faits ? afin que cette entrée
Somptueuse à jamais à l'œil du monde agrée.
ROUEN, y prétends-tu quelque immortalité ?*

*Non, mais si tu veux sans plus qu'on y remarque un jour
Que ton humilité ne fut point sans amour,
Non plus que ton amour n'est sans humilité.*

F. D'EUDEMARE

[n. f.]

PRIVILÈGE DU ROI.

Henri par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, À nos aimés et féaux Conseillers les gens tenant notre Cour de Parlement à Rouen, et Chambre pour nous ordonner au temps des vacations, Bailli dudit lieu, ou son Lieutenant & à tous autres nos Justiciers et Officiers et à chacun d'eux si comme il appartiendra, Salut. Nos bien aimés Martin Le Mégissier notre imprimeur ordinaire de notre ville de Rouen, Georges L'Oiselet et Jean Crevet Libraires et Imprimeurs d'icelle ville nous ont très humblement fait remontrer qu'ils auraient employé, avancé et frayé plusieurs deniers pour notre joyeuse et nouvelle entrée naguères faite en ladite ville, suivant le marché fait avec les autres Maîtres et experts, tant pour la commodité de la portraiture des théâtres et édifices, qu'autres inventions faites pour notre dite entrée. Et pour ce qu'ils désireraient mettre en lumière l'ordre et magnificence d'icelle entrée, ils nous ont supplié très humblement en octroyer à seuls la permission pour quel temps qu'il nous plaira, afin qu'ils ne soient privés du fruit de leurs travaux et avances, et sur ce leur en octroyer nos lettres nécessaires. Pour ce est-il que nous désirant leur donner moyen de se récompenser de leurs dits frais, leur avons permis et octroyé, permettons et octroyons par ces présentes, d'imprimer et faire imprimer, vendre et distribuer part tout notre royaume, ledit ordre et magnificen<c>es de notre dite entrée, et ce qui en dépend, jusques à six ans prochains, sans qu'autres qu'eux les puissent imprimer ni

mettre en vente jusques après ledit temps expiré, à peine de confiscation des dits Livres, et d'amende arbitraire. Si voulons et vous mandons que de notre présente permission et privilège, vous faites, souffrez et laissez jouir et user lesdits suppliants pleinement et paisiblement ; et à ce faire, souffrir et obéir, contraindre de par nous tous ceux qu'il appartiendra, par toutes voies dues et accoutumées en tel cas. Car tel est notre plaisir. Donné à Rouen, le vingt-deuxième jour d'octobre, l'an de grâce mille cinq cent quatre-vingt-seize, et de notre règne le huitième.

Signé, PAR LE ROI EN SON CONSEIL,
POUSSEPIN.

Et scellé sur simple queue du grand sceau en cire jaune.

Et ont les dessus nommés accueilli avec eux Raphaël du Petit Val, Libraire et Imprimeur du Roi en cette ville de Rouen.

p. 1

DISCOURS

DE L'ENTRÉE DU ROI HENRI IV DE CE NOM,

Roi de France et de Navarre, faite en sa ville de Rouen, capitale de la province et duché de Normandie, le mercredi seizième jour d'octobre, mille cinq cent quatre-vingt-seize.

Le Roi ayant délibéré de faire son entrée en sa ville de Rouen, métropolitaine de la province et duché de Normandie, fit entendre son intention par lettres expresses envoyées à monseigneur le duc de Montpensier, prince du sang, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté au dit pays, lequel les mit incontinent entre les mains des sieurs conseillers et échevins de la dite ville : iceux ayant entendu la bonne volonté de sa Majesté, pour le grand zèle et affection qu'ils ont envers leur Roi et prince souverain, se mirent en devoir de lui obéir de toute leur force et pouvoir, et pour cet effet assemblèrent en l'Hôtel commun de la ville les vingt-quatre du Conseil de celle-ci, en la présence de monsieur le procureur

p. 2

général de sa Majesté en la Cour de Parlement, tenant la place du bailli pour lors vacante En laquelle assemblée fut résolu que néanmoins les grandes pertes et extrêmes ruines que la ville et les habitants de celle-ci avaient endurées pendant les guerres civiles, le Roi serait reçu avec toute joie et allégresse possible, et y emploieraient ce qui leur pouvait rester de leurs moyens. Pour donc exécuter cette résolution, lesdits sieurs échevins firent venir les chefs et gardes de tous les états et métiers et leur faisant entendre la volonté du Roi et résolution par eux prise de faire la dite entrée, les excitèrent et encouragèrent à se préparer et accommoder le mieux qu'ils pourraient, pour y rendre l'honneur et l'obéissance qu'ils doivent à leur roi. Ce peuple, qui à peine respirait, sentant encore en soi les maux passés, par cet avis de la bonne volonté et amour de son prince, fut ému d'une très grande joie, reprit nouvelles forces et incontinent fit offres de soi et de ses moyens, pour accomplir ce qui leur serait commandé. Par quoi fut ordonné à chacun état le nombre d'hommes qu'il devait fournir et accoutrer, et baillé l'ordre des habits et couleurs qu'ils devaient porter et ensemble leur furent nommés capitaines et chefs pour les dresser et conduire. Mandèrent aussi lesdits sieurs échevins plusieurs jeunes hommes des meilleures et plus riches familles de la ville et les invitèrent de s'accoutrer eux et leurs chevaux, selon les portraits qui pour lors leur furent baillés, et fut choisi pour leur capitaine et conducteur un jeune seigneur baron proche voisin de la dite ville. Et commandèrent aux capitaines des cinquante hommes d'armes et des cent quatre arquebusiers, créés et ordonnés pour

p. 3

le service ordinaire de la dite ville, de s'accoutrer eux et leurs compagnies d'armes et d'habits selon la devise qui leur fut baillée. Et aussi donnèrent charge aux maîtres et compagnons mariniers sur la rivière de Seine, de faire équiper trois galères et deux navires, pour donner plaisir au Roi faisant son entrée, firent arranger tous les navires et vaisseaux étant le long des quais de la dite ville, et tirer des magasins les artilleries et canons qu'ils firent ranger aux lieux ordonnés. Le

tout pour la décoration de la dite entrée, comme il est évident par ce discours ou chacune des dites choses sera représentée en son lieu et ordre. Pendant ce temps, lesdits sieurs échevins faisaient rechercher des plus experts architectes, artisans et ouvriers de toutes sortes qui se pouvaient recouvrer et les employaient en toute diligence à dresser de grands théâtres, arcs triomphants, obélisques, pyramides, perspectives et autres ingénieux ouvrages et édifices, tant dehors que dedans la ville et carrefours par où devait passer sa Majesté, et firent dresser plusieurs barrières de charpenterie aux avenues des rues, le long des chaussées, sur le pont et autres lieux nécessaires, et épandre du sablon par les voies et rues pour faciliter le chemin et éviter la chute des hommes tant de cheval que de pied.

Sur ces entrefaites le Roi s'acheminant vers cette ville de Rouen arriva au château de Gaillon distant de sept à huit lieues de celle-ci. De quoi les dits Sieurs Conseillers Echevins avertis députèrent deux de leurs confrères avec le procureur syndic et un des quarteniers de la dite ville pour y aller saluer sa Majesté de la

p. 4

part de tout le peuple de sa ville de Rouen et lui faire entendre la grande joie qu'eux et leurs concitoyens recevaient tant en particulier qu'en général de sa venue et joyeuse entrée, le suppliant de leur donner le jour de celle-ci, lequel leur fut assigné par sa Majesté au mardi quinzième jour d'octobre mille cinq cent quatre vingt seize. Et le quatorzième jour dudit mois d'octobre, les échevins étant de retour firent publier par toute la ville et au haut de la tour du beffroi du Gros Horloge (lieu d'où l'on est accoutumé de faire telles proclamations) que la dite entrée se ferait le lendemain matin. Et fut cette publication faite par le sergent ordinaire de la ville, accompagné de six trompettes à cheval, vêtus de taffetas des couleurs de sa Majesté, avec banderoles et semblables matières, enrichies des armoiries de France et de Navarre. Mais ledit jour sur le soir, sa Majesté voyant que les pluies continuaient comme les jours précédents, délibéra différer son entrée au douzième jour en suivant, qui fut le seizième jour du dit mois d'octobre dont elle envoya avertir lesdits conseillers échevins, lesquels le lendemain firent derechef publier ladite entrée au seizième jour d'octobre de matin, en la même forme que devant.

Donc que ce dit jour mercredi seizième d'octobre mille cinq cent quatre-vingt seize, jour si clair et serein qu'il semble que le ciel l'avait réservé entre tant de jours pluvieux et destiné pour honorer notre clément et invincible roi, vraiment fils du ciel et imitateur de la piété et religion de ses ancêtres, qui lors paraissait aussi beau et joyeux entre ses sujets, comme le soleil se mon-

p. 5

trait clair et riant dedans les cieux, ce jour, dis-je, de matin le clergé, et tous les autres corps et compagnies de la dite ville, sortirent par la porte du pont et prirent le chemin, qui pour cet effet avait été dressé à main gauche dedans les prairies de Sainte-Catherine-de-Grandmont, pour s'aller rendre et assembler à la campagne dudit lieu et là dresser les compagnies, et prendre l'ordre de marcher selon que sa Majesté l'avait ordonné.

Sur les dix heures du matin, le Roi se rendit au théâtre ou maison royale, qui lui avait été bâtie et somptueusement construite proche, au-dessus, et du même côté du monastère des filles Amurées, pour en ce lieu recevoir l'honneur, foi, hommage et obéissance qui lui sont dus par ses sujets, et pour voir passer les bandes et compagnies ordonnées pour sa dite entrée.

Ce théâtre ou maison royale était bâtie d'art de maçonnerie taillée à la dorique, au-devant de laquelle était construit du même ordre un escalier à double entrée et sortie, de six pieds de marche carrée, accompagné de balustres peints et dorés en forme de jaspe. Par cet escalier montaient et descendaient aisément les députés des corps et compagnies qui passaient, pour faire, chacun selon sa charge, leurs harangues, hommages et offres à sa Majesté, qui était en la salle royale dudit bâtiment, à cette fin très richement préparée ainsi que nous le déduisons ci-après.

p. 6

Au-dessus de la grande porte et entrée de cette salle était cette inscription en grosses lettres d'or sur table en forme de marbre noir,

HENRICO IIII GALLIAR. ATQ. NAVARRÆ CHRISTIANISS. AC INVICTISS. REGI PRINCIPIS.
PERPET. OPT. MAX. GALLICOR. TVMVLTV. PACATORI PROVIDENTISS. OB EIVS ADVENTUM
DESIDERATISS. AC FELICISS. S. P. Q. ROTOMAG. DEBITA VOTA SVPPLEX HEIC CVM FIDELIT.
ET OBSEQVII SACRAMENTO SOLVIT

De laquelle inscription fut l'argument aussi brièvement compris en ce distique latin
ensuivant, par un

p. 7

homme docte natif et habitant de cette ville de Rouen, auteur semblablement de la plus grande partie des inscriptions et vers grecs et latins rapportés en ce discours chacun en son ordre et lieu, sur les devises et interprétations des figures et spectacles de cette royale, magnifique et triomphante entrée.

Invicto Regi, pacatorique suorum

Vota sua HENRICO heic populi fert quilibet ordo.

Le bas étage de ce bâtiment était une grande salle, pour mettre et retirer les gardes de sa majesté : tout le corps de celui-ci contenait de longueur soixante-douze pieds, de largeur trente et de hauteur trente-cinq, jusques à la dernière corniche au-dessus de laquelle s'amortissait un compartiment taillé à jour, de vingt et un pieds de large et quinze pieds de haut, accompagné de quatre grandes figures, à savoir d'un Mercure représentant le trafic et commerce, d'un Laboureur signifiant l'agriculture tenant les armoiries de Normandie et au-dessus d'iceux les figures de Piété et Justice soutenant semblablement les armoiries royales de France et de Navarre, haut élevées par dessus celles de Normandie. Le tout donnant à entendre que cette province de Normandie étant maintenue en bonne paix, sous ces deux royales vertus Piété et Justice, espère tellement reflleurir désormais par le moyen de son trafic et labeur qu'elle n'apportera moins de commodités et d'ornement à la couronne de France qu'aucune autre province du royaume. Ce que déclarent

p. 8

ces vers latins, qui furent faits pour l'interprétation de la devise des dites figures.

Cum sub Justitia Pietateque pace fruetur,

Dives opum Oceani Normania fiet, et agri :

Ulla nec HENRICI Francorum lilia Regis

Altius omnigenis opibus provincia tollet.

Aux deux bouts de cette dernière corniche étaient deux Amours soutenant chacun une grande H couronnée et au reste du vide, étaient élevés deux vases jetant des flammes, pour signifier l'amour que le Roi porte à cette sienne province .

Tel donc était l'extérieur de ce beau théâtre ou maison royale, comme il se peut remarquer par le portrait, qui en est ici représenté.

[n. p.

Illustration :] « Figure de la maison et théâtre ou salle royale bâtie près les Amurées au faubourg de S<t>-Sever, où était sa Majesté pour voir passer toutes les compagnies de son entrée et recevoir leurs salutations, harangues et hommages. »

p. 9

Mais quand au-dedans, la salle où était le Roi était ornée d'un lambris et plancher doré, et enrichi de plusieurs beaux compartiments en plate peinture, entrelacés des armoiries, chiffres et devises de sa majesté, les parois en étaient tendues d'excellente tapisserie de verdure, rehaussée de fine soie et le bas, de tapis communs ouvragés de compartiments. À l'un des bouts de celle-ci, du coté tendant vers la ville était posé un riche trône ou siège royal, couvert de velours vert brodé et pourfilé de fil et passement d'or et d'argent, élevé sur quatre degrés couverts de tapisserie ; et sur ce trône était tendu un dé (*sic*) aussi de velours vert, enrichi de semblable étoffe que le dit trône. De ce lieu le Roi pouvait voir de front toutes les compagnies qui s'acheminaient vers sa Majesté pour lui faire sa révérence. Au haut de ce trône était cette inscription grecque,

ΔΙΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΠΟΛΙΟΥΧΩ.

C'est à dire,

À JUPITER CONSERVATEUR ET GARDIEN DES VILLES.

Pour montrer que comme la bonté, grandeur et sagesse de Dieu doit être bénite, louée et célébrée sans fin, de ce qu'elle se fait incessamment paraître aux hommes, tant par sa clémence et miséricorde que par son admirable providence à la conservation du genre humain et de l'état universel du monde, aussi notre Roi très chrétien se montrant vrai imitateur du grand Dieu tout puissant, par les effets de sa clémence, par la conservation

p. 10

de ses villes et peuples, et par le grand soin et continuelle sollicitude qu'il a de leur bien et repos, mérite beaucoup mieux qu'aucun de ces anciens rois, empereurs ou autres princes de la terre (auxquels on a quelquefois attribué telles louanges) d'être décoré de ces beaux épithètes et du royal titre de vivant portrait ou image de Dieu qui l'a établi et constitué son lieutenant, pour tenir son rang et le représenter ici-bas sur nous ses sujets et vassaux naturels, desquels il lui a mis en main la vie, le gouvernement, la garde et défense. Pour quoi plus apertement signifier, furent exprès tirés presque de mot à mot de l'ancien et élégant poète Callimaque ces trois vers grecs suivants, de la dignité et autorité des rois, pour être aussi écrits au-dessous de la susdite inscription grecque.

Ἐκ Διὸς οἱ βασιλῆες ἔπει Διὸς οὐδεν ἀνακτων

Θειότερον ἰσχυρὸν καὶ σφιν ἐξήν ἐκρίνατο τάξιν.

Δῶκε δὲ τε πτολιεθρα φυλαστέμεν, ἦδε πολίτας.

L'interprétation desquels a été comprise en ce quatrain français,

Les Rois de Jupiter sont la divine race,

Car rien n'est plus divin au monde que les Rois :

Il les y fait aussi tenir son rang et place,

Et garder citoyens et cités sous leurs lois.

M^r le grand maître des cérémonies de France s'étant offert à la dite ville, pour être aussi maître des cérémonies d'une si joyeuse et désirée entrée, s'y trouva fort richement accoutré selon sa qualité et fut accompagné de

p. 11

trois notables bourgeois choisis et élus par lesdits sieurs conseillers échevins, pour être aussi maîtres des dites cérémonies sous ce seigneur, lesquels étaient accoutrés d'habits somptueux et convenables à leur charge, et montés à l'avantage sur chevaux de prix, pour faire en toute diligence ranger et avancer les compagnies selon le rang qu'elles doivent tenir, et mettre bon ordre tant dehors que dedans la ville, par les chemins que tiendrait la dite entrée, pour éviter la confusion du peuple qui s'y trouvait, affluant en grande multitude de toutes parts. Ce qu'ils effectuèrent avec telle dextérité qu'il ne s'y peut remarquer aucun désordre ni confusion, au grand contentement de chacun.

Les compagnies donc étant ainsi bien disposées et ordonnées en la susdite plaine ou campagne de Grandmont par les dits maîtres des cérémonies, commencèrent à marcher les religieux et clergé de la ville, à savoir,

Les ordres des mendiants Capucins, Cordeliers, Jacobins, Carmes et Augustins. Puis le clergé des trente et une églises paroissiales. Les religieux de l'abbaye de Saint-Ouen, les religieux du prieuré de Saint-Lô, les religieux du prieuré de la Madeleine, lesquels tous en leurs vêtements et surplis, décentement suivant leurs croix et bannières, qu'ils faisaient porter devant eux et aux côtés de chacune de celles-ci deux chandeliers avec cierges flamboyants où étaient attachées de part et d'autre les armoiries de sa Majesté, s'avançaient les uns après les autres en

p. 12

bon ordre et grande dévotion priant Dieu pour la prospérité du Roi et chantant le psaume de David qui se commence par ces mots, *Exaudi te Dominus.*

Après eux marchaient, conduits par le sergent major de la ville, les douze capitaines des bourgeois, avec leurs compagnies complètes chacune de quatre cents hommes, lesquels lestement et diversement accoutrés des couleurs du Roi et richement armés, faisaient par leurs braves gestes paraître à leur prince le courage, adresse et habileté qu'ils ont au fait des armes pour son service.

Suivaient après tous les corps des états, offices et compagnies particulières, ainsi que s'ensuit.

Les porteurs et mesureurs de sel, vêtus de pourpoints et chausses de taffetas violet, orné d'un passement d'argent, avec le chapeau gris, panache blanc et l'épée argentée.

Les courtiers et quêteurs des menus boires, bien montés et vêtus d'accoutrements de taffetas tanné cannelé, avec le chapeau et panache de même couleur, l'écharpe blanche, l'épée et éperons argentés, les bottines et le harnais de leurs chevaux de maroquin et cuir de couleur orangé.

Les commissaires, quêteurs et courtiers de vins, pareillement montés sur bons chevaux et accoutrés d'un

p. 13

habit de taffetas gris passementé d'argent, avec le chapeau gris et panache, l'épée argentée et bottines de maroquin blanc.

Les courtiers et aulneurs de draps, vêtus d'un accoutrement de taffetas violet, avec le chapeau violet, l'épée argentée, le ceinturon et porte-épée de velours violet, les bottines blanches doubles de taffetas violet et montés sur bons chevaux bien enharnachés.

Les aulneurs de toiles, vêtus de pourpoint et chausses de satin noir et manteau de taffetas noir, avec l'épée dorée, montés sur leurs chevaux couverts de housses de drap noir.

Les visiteurs et vendeurs de poisson, semblablement accoutrés de pourpoint et chausses de satin, et manteau de taffetas noir, avec l'épée dorée, et montés sur leurs chevaux aussi couverts de housses de drap noir.

Les priseurs de vins, vêtus d'un velours noir à ramage, avec manteau de taffetas noir, et l'épée dorée à fourreau de velours, montés sur leurs chevaux en housse de drap noir.

Les officiers de la monnaie, vêtus d'un manteau de taffetas noir, sur saie et chausses de satin noir brodé et arrièrepoinaté de soie, et montés sur bons chevaux bien enharnachés, et revêtus d'une housse de drap noir bandée à l'entour d'une frange de soie noire.

p. 14

Après toutes ces compagnies commencèrent à marcher les gens de la Justice.

Les prieur et consuls et procureur syndic des marchands, vêtus chacun d'un robbon de taffetas noir, soie de satin et bonnet de velours noir, et leur greffier, d'un manteau à manches de taffetas noir, tous montés sur leurs chevaux en housse de drap noir ; et devant eux marchait un des sergents royaux. Ce corps était accompagné de grand nombre de notables bourgeois et marchands honnêtement vêtus et bien montés sur chevaux en housse de drap noir.

Et après ceux-là venaient tous mêlés ensemble les officiers de la foraine, du grenier et magasin à sel et la cour des élus.

Lesdits officiers de la foraine accoutrés comme s'ensuit, à savoir le maître des ports d'un manteau à manches de satin noir, le lieutenant d'un manteau à manches de taffetas noir, avec pourpoints et chausses de satin noir, les receveurs, contrôleurs et autres officiers de manteaux à manches de taffetas noir, pourpoints et chausses de satin, et bonnets de velours noir, tous montés sur chevaux en housse et accompagnés chacun d'un homme de pied. Le visiteur général de la province accoutré de satin tanné cannelé, manteau de taffetas noir, bas de soie de couleur de feuille morte et monté sur un cheval de valeur. Les quatre gardes aussi montés à cheval, vêtus de manteaux de camelot de Turquie, pourpoints et

p. 15

chausses de damas de couleur de colombin, enrichis de plusieurs passements de soie de couleur de fleur de pêcher, avec l'épée et dague dorées, ceinture et port épée de velours gris brodé, et les bottines blanches au revers de satin incarnat.

Les grènetier, contrôleur et greffier du magasin à sel, vêtus à savoir le grènetier et contrôleur, de manteaux de taffetas noir, pourpoints et chausses de satin, et toques de velours noir, le greffier d'un manteau de camelot de soie et accoutrement de taffetas noir, la toque de velours ras ; et montés sur chevaux en housse de drap noir.

Les président, lieutenant et élus en l'élection de Rouen, vêtus chacun d'un manteau à manches de taffetas noir, de soie de satin noir et bonnets de velours noir. Le procureur du Roi en ladite élection et bureaux de la foraine et magasin à sel, d'une robe de damas noir, soie de velours noir et bonnet carré. Les quatre procureurs communs, de manteaux de demi soie à manches et accoutrements de taffetas noir, tous montés sur chevaux en housse de drap noir. Les quatre commissaires, de pourpoint et chausses de damas violet, colletin de maroquin blanc, chapeau tanné, avec épée argentée et bottines blanches. Le sergent de ladite élection, de pourpoint et chausses de satin gris, colletin de maroquin violet, chapeau gris, épée argentée et bottines blanches. Et avec eux plusieurs autres officiers de ladite élection diversement accoutrés et tous montés sur bons chevaux bien harnachés.

p. 16

Le vicomte de l'eau marchait consécutivement, vêtu de manteau et accoutrement de satin, et toque de velours noir. Les quatre clerks siégés, de pourpoints et chausses de satin noir et manteaux de soie, et montés à cheval en housse de drap noir. Les quatre réaux, vêtus de taffetas gris, avec épées argentées et les bottines blanches. Les huit sergents, vêtus de satin gris, chapeaux gris, avec épées aussi argentées et bottines blanches. Et en leur compagnie marchaient aussi les officiers de la charrue en pareil accoutrement et les compteurs d'oranges, vêtus de taffetas de couleur de colombin, avec le chapeau de même couleur, l'épée argentée et bottines blanches. Tous montés sur chevaux bien enharnachés.

Le vicomte de Rouen, conseillers et officiers en cette vicomté venaient après, vêtus de leurs longues robes et accoutrements de judicature, ainsi que leurs états et qualités le requièrent, et montés sur leurs chevaux en housses de drap noir.

Puis le lieutenant criminel, conseillers et officiers du baillage et siège présidial, semblablement vêtus de leurs longues robes et accoutrements de judicature, convenables et décents à leurs états et qualités, et montés sur leurs chevaux en housses de drap noir.

Et après que tous les dessus dits furent passés, marchèrent devant le corps de la ville, les capitaines et compagnie des cent quatre arquebusiers de celle-ci, habillés

p. 17

et accoutrés en la manière qui ensuit, à savoir le capitaine en chef, d'un pourpoint de satin incarnat découpé, couvert d'un colletin de velours gris à manches pendantes, avec les chausses de velours gris, le chapeau de castor, l'aigrette blanche, la ceinture et porte-épée de broderie, l'épée et dague dorée, et portait en main une pique de Biscaye accoutrée de velours et à fer doré, faisant porter par un des siens bravement accoutré des couleurs du roi, une rondache, cuirasse et coutelas vernis et dorés. Son lieutenant, vêtu de pourpoint et chausses de velours gris, avec chapeau de castor, épée et dague dorées, faisant aussi porter devant soi sa rondache et coutelas. Le capitaine enseigne, d'accoutrement de satin blanc, chapeau de castor avec aigrette, ceinture et porte-épée de broderie, avec l'épée et dague dorées. Les sergents de ladite compagnie vêtus chacun d'un pourpoint de damas incarnat, chausses de velours vert et chapeau de castor, et ayant halberdes, épées et dagues dorées. Et les mousquetaires et arquebusiers tous vêtus de pourpoints de fine toile blanche, et par-dessus de mantilles de velours vert, doublés de taffetas incarnat, avec chausses de taffetas gris et bas d'étame incarnat ; et ayant leurs mousquets et arquebuses dorés et encornés, banderoles, fourchettes et fourniments couverts de velours gris, avec les houppes de soie et leurs morions gravés dorés en tête.

Les cinquante hommes d'armes de ladite ville, desquels le capitaine en chef, le lieutenant, l'enseigne et guidon sur leurs habits de velours gris enrichi de plusieurs passements de fil d'or, avaient casaques de gens d'ar-

p. 18

mes de velours vert, enrichies de broderie de fil d'or et d'argent, et des armoiries du Roi et de la ville ; chapeaux de castor gris garnis de cordons d'or et panaches des couleurs de sa Majesté ; écharpes blanches frangées et brodées de fil d'or, bottines de maroquin blanc à parements de velours vert brodé de fil d'argent et leurs armes dorées. Et étaient leurs enseigne, guidon et

banderole des couleurs de sa majesté, portant ses armoiries et de la ville, enrichies d'or, d'argent et d'azur, et leurs chevaux, tous chevaux de prix bravement enharnachés et ayant dessus leurs têtes grands panaches de couleur de gris blanc et vert. Les anciens capitaines de cette compagnie vêtus de satin gris enrichi de plusieurs passements de fil d'or, avaient par-dessus, casaques de velours vert semblables à celles des capitaines ci-dessus. Et les gens d'armes vêtus d'accoutrements de taffetas gris enrichi de plusieurs passements de soie grise, avaient aussi casaques de même étoffe et pareil enrichissement que celles de leurs capitaines, chapeaux et panaches semblables, et étaient tous bien armés et montés sur bons et hardis chevaux bravement enharnachés.

La compagnie des sergents royaux, à la tête de laquelle était porté un guidon, ou étaient empreints l'image de s<aint> Louis et les armoiries du Roi battues en or et fleurs de lys d'or, sur fond de taffetas blanc. Et suivaient les quatre dizéniers les premiers, suivis des autres sergents, vêtus de grandes casaques d'armes à manchettes et ailerons de velours gris brun passémenté et accouré d'argent, avec le chapeau gris brun bandé de velours et garni

p. 19

de panache, leur écusson royal pendant en un lacs de soie incarnat ; la ceinture et porte-épée de velours argenté, l'épée dorée, les bottines blanches doubles au rebras de taffetas incarnat passémenté d'argent et les éperons argentés. Et étaient tous montés sur bons chevaux bien enharnachés ayant selles couvertes de courtes housses de frise argentée et grands panaches sur leurs têtes.

Les six trompettes de la ville ainsi équipés qu'ils étaient lors qu'ils avaient fait la publication du jour de cette royale entrée, comme devant a été dit.

Lors s'avancèrent le lieutenant général du bailli de Rouen, le procureur du Roi au dit bailliage et les six conseillers échevins modernes, représentant le corps de ladite ville, vêtus de robes de velours noir doublées de semblable étoffe, et sous celles-ci de saies de satin noir. Et les accompagnaient les anciens vêtus de robes de taffetas noir et saies de satin noir. Le procureur de la ville, aussi vêtu d'une robe de velours noir doublée de même et d'une saie de satin noir. Les quatre quarteniers, receveur, greffier et maître des ouvrages, vêtus de robes de satin noir, doublées de velours, sur saies aussi de velours noir. Et avaient tous toques de velours noir, fors les dits sieurs lieutenant et procureurs du Roi et de la ville qui portaient leurs bonnets carrés. Le sergent royal à masse et celui de la ville précédait le dit sieur lieutenant vêtus de manteaux et accoutrements de taffetas noir et portant en leurs mains dextres leurs masses royale et de ladite ville. Les housses

p. 20

de leurs mules et chevaux étaient toutes de drap noir, bandées à l'entour de bandes de velours accompagnées de franges de soie noire. Et outre que les dessus dits avaient leurs hommes et laquais chacun en particulier bien accoutrés, les quatre serviteurs ordinaires de la ville vêtus de leurs casaques de drap de couleur céleste, ornées des armoiries de ladite ville, marchaient à pied devant les dits conseillers échevins.

Et étant ainsi tout ledit corps de ville parvenu jusque devant ledit théâtre ou maison royale, iceux lieutenant général, procureur du Roi, six conseillers échevins modernes et aucun des anciens, descendus de leurs chevaux, montèrent à la salle royale, où ils saluèrent sa Majesté, et lui firent l'hommage et révérence due, avec une belle harangue, que lui prononça ledit sieur lieutenant général au nom de tout ledit corps et communauté de la ville.

Messieurs de la Chambre des comptes marchaient incontinent après et étaient vêtus les présidents de robes de velours noir sur soies de satin noir et montés sur mules couvertes de housses de velours noir, les maîtres des comptes, de robes de satin noir, les auditeurs de robes de damas et taffetas noir, ayant tous leurs toques de velours noir, messieurs les gens du Roi en ladite Chambre, de robes pareillement de satin noir et autres accoutrements selon leur qualité, avec leurs bonnets carrés, et tous montés sur mules en housses de drap noir bandées de velours. Et le reste des officiers de ladite

p. 21

Chambre aussi vêtus et accoutrés selon leurs qualités. Au nom duquel corps et compagnie Monsieur le premier Président en icelle, accompagné des autres présidents et d'aucuns desdits maîtres des Comptes, monta en la salle royale et avec toute révérence y fit sa harangue au Roi.

Le corps de la Cour de Parlement suivait après, à savoir messieurs les quatre présidents, les conseillers tant laïcs qu'ecclésiastiques, les deux avocats et procureur généraux du Roi, les greffiers civil, criminel et des requêtes, tous vêtus de leurs longues robes d'écarlate rouge doublées de velours noir, avec le chaperon d'écarlate fourré d'hermines et le bonnet carré, excepté que messieurs les présidents par-dessus leurs dites robes avaient leurs épitoges ou petits manteaux d'écarlate aussi fourrés d'hermines étendus sur leurs épaules, et leurs mortiers de velours noir bandés de toile d'or en la tête, et que les greffiers portaient chaperons de drap noir. Et étaient tous montés sur leurs mules bien convenablement housées et enharnachées. Au devant d'iceux marchaient les huissiers de ladite Cour, à savoir le premier huissier vêtu d'une robe d'écarlate rouge doublée de velours, ayant son mortier de drap d'or en la tête et les autres, vêtus de robes de brune écarlate et montés sur mules en housse de drap noir. Messieurs les présidents accompagnés d'aucuns des anciens conseillers d'icelle Cour montèrent aussi en ladite salle royale pour saluer sa Majesté, où avec révérence requise monseigneur le premier président lui proposa sa harangue.

p. 22

Quelque peu de temps après que tous les corps de la Justice furent passés, selon l'ordre ci-devant déclaré, s'avancèrent en très belle ordonnance les trois compagnies des Enfants d'honneur à pied, au nombre de trois cents hommes braves et dispos, choisis et élus sur tous les corps de métiers de la ville et conduits par trois capitaines enfants de ladite ville, bien adroits et de long temps expérimentés au fait des armes.

Le capitaine de la première compagnie marchant à la tête d'icelle, avec la gravité et hardiesse requise, était un des anciens capitaines de la ville, homme noble et d'honneur, vêtu de pourpoint et chausses de velours gris chamarré de plusieurs passements d'or, avec boutons aussi d'or, et le chapeau de castor de couleur grise, garni d'un gros cordon d'or enrichi de pierreries avec panache et aigrette blanche ; le bas de soie gris avec les jarretières de soie incarnate frangées et brodées de fil d'or ; l'écharpe de taffetas blanc brodée et frangée de crépine de fil d'or. Il portait un épieu riche et magnifique, ayant la lame damasquinée par feuillages d'or, enlacés des couleurs du roi, et le bâton orné et embelli d'un grand nombre de diamants et pierreries richement enchâssées en icelui, et avait aussi un grand coutelas supporté à l'antique, en façon d'écharpe, par un riche cordon de fil d'or mêlé de soie incarnate et verte. Et tout cet ornement joint au bon geste et beau maintien de ce capitaine était de très bonne grâce et de très belle apparence, comme il se peut aucunement considérer par le portrait d'icelui, que voyez ici inséré.

[n. p.

Illustration :] « Figure du capitaine de la première compagnie des Enfants d'honneur à pied. »

Il était fort bien assisté devant et ensuite des Sergents de sa compagnie, accoutrés de pareilles étoffes et couleurs, qui la maintenaient au meilleur et plus bel ordre qu'il était possible. Son lieutenant, qui portait l'enseigne, était semblablement vêtu de velours gris, chamarré partout de passements et boutons d'or et avait aussi un chapeau de castor gris avec le cordon enrichi de pierreries et le panache blanc. Au milieu de son enseigne, qui était de taffetas des couleurs du roi, étaient figurées et dorées les armoiries de France et de Navarre environnées des deux ordres de sa Majesté, et aux quatre bouts de la croix blanche quatre grandes H couronnées et autres siennes devises richement peintes et élaborées. Les cent hommes que conduisait ce capitaine étaient aussi vêtus de la même façon et couleurs, la plupart de velours, les autres de satin et taffetas, enrichis de passements d'or et d'argent. Ils portaient chacun un javelot en main dont la pointe était en forme de fleur de lys dorée et le bâton couvert de velours gris, avec un large passement d'argent tourné à l'entour. Leurs épées étaient argentées, leurs écharpes de taffetas blanc frangées d'argent, leurs chapeaux incarnats et bas de chausses verts.

p. 24

Le capitaine de la seconde compagnie desdits Enfants d'honneur à pied, marchant semblablement à la tête d'icelle avec grave maintien et adresse, était accoutré d'un riche vêtement de velours gris presque tout couvert de passements de fin or en fleurons et autres passements en forme de broderie. Les manches de son pourpoint ouvertes et pleines de taffetas, les fentes attachées de gros boutons d'or proches l'un de l'autre. Son chapeau de castor gris brodé de quennetilles d'or et d'argent mêlées, le cordon d'or, enrichi de perles et pierreries, avec un grand panache blanc attaché d'un gros bouton de pierreries. Son bas de soie incarnat, ses jarretières de soie verte semées de broderie d'or, à frange et crépine d'or. Son épée et poignard dorés, à fourreau de velours, sa ceinture et porte-épée de velours vert richement brodés et enrichis. Par dessus paraissait une belle écharpe blanche enrichie de franges d'or et d'argent et en plusieurs endroits de beaux chiffres et devises. Il portait en sa main une pertuisane dorée, artistement taillée et ornée de grandes crépines d'or et d'argent, la hante de laquelle était toute couverte de velours enrichi de passements d'or et d'argent. Le surplus de l'ornement de ce capitaine, comme son port et brave maintien aussi, pour éviter prolixité, se pourront facilement remarquer par son portrait qui est ici représenté.

[n. p.

Illustration :] « Figure du capitaine de la seconde compagnie des Enfants d'honneur à pied. »

p. 25

Son lieutenant, qui portait l'enseigne de ladite compagnie, était vêtu de la même sorte : était son enseigne de taffetas incarnat, vert et gris, couleurs du roi, découpés en demi-losanges. Au milieu d'icelle étaient figurées en or les armoiries de France et de Navarre encloses des deux ordres royales ; et aux quatre bouts de la croix blanche, quatre grandes H couronnées, avec plusieurs autres belles devises peintes et bien élaborées. Toute la troupe par eux conduite, montant au nombre de cent hommes, comme la précédente, était vêtue partie de velours, partie de satin et taffetas de couleur incarnat. Et étaient leurs pourpoints et chausses enrichis de passements de clinquant de fin argent, les manches ouvertes pleines de taffetas vert et attachées par la fente de gros boutons d'argent ; leurs bas de soie ou d'étame, gris ; leurs ceintures et porte-épées de velours vert brodé ; leurs écharpes blanches, frangées de crépine d'or et d'argent ; leurs chapeaux verts, garnis de panaches blancs. Et portaient tous en leurs mains dextres chacun un javelot à fer doré, industrieusement fait en forme de fleur de lys, et ayant le manche couvert de velours passémenté et enrichi d'ouvrages.

p. 26

Le capitaine de la troisième bande desdits Enfants d'honneur à pied, d'un pas non moins hardi et maintien non moins assuré et bien séant que les deux premiers, marchait aussi à la tête de sa compagnie, accoutré de velours vert, tout chamarré en quille de clinquant d'argent, tant plein que vide ; avec le chapeau de castor gris garni d'un grand panache blanc, et d'un cordon de pierreries, enrichi d'une fort belle rose de diamants ; le ceinturon et porte-épée de velours gris tout semé de pierreries en broderie ; le bas de soie vert et dessus une jarretière de soie incarnatin, aussi en broderie de pierreries et l'épée dorée. Son lieutenant vêtu de pareille couleur portait son enseigne des trois couleurs du Roi et la croix blanche au milieu, accompagnée de plusieurs beaux chiffres en lettres d'or. Cette compagnie était aussi composée (comme les deux précédentes) de cent hommes, vêtus de velours, satin et taffetas vert, chamarrés de passément et boutons de fin argent, avec chapeaux de castor gris et grands panaches blancs ; ceinturons et porte-épées de velours gris en broderie, épées dorées ou argentées, et les bas de chausses partie d'estame et la plupart de soie de couleur incarnat. Et portaient chacun un javelot de la même façon que les deux autres compagnies, marchant tous de très belle ordonnance, cinq à chaque rang, après leur capitaine accoutré de la façon que nous avons dit et que le portrait d'icelui, que voyez ici représenté le démontre.

[n. p.

Illustration :] « Figure du capitaine de la troisième compagnie des Enfants d'honneur à pied. »

[n. p.]

Tout après ces trois compagnies susdites des Enfants d'honneur à pied, parut la compagnie des enfants d'honneur à cheval, composée de trente beaux jeunes hommes, recherchés entre les meilleures et plus éminentes familles de la ville. Cette brave et magnifique compagnie était conduite par un jeune seigneur baron issu de très noble et antique maison, proche voisin de ladite ville. Lequel était vêtu d'un accoutrement de toile d'argent brodé et gaufré partout d'un bord de satin de couleur de tanné cramoisi et avait un beau chapeau orné et enrichi de pierreries et d'un très beau panache blanc, la ceinture et porte-épée de broderie d'argent, l'épée et éperons dorés, avec les bottines blanches à rebras de velours brodé et enrichi. Il était monté sur un très beau coursier, ayant une selle couverte de velours vert et ornée de passements d'argent ; avec un caparaçon de velours vert taillé à jour, bordé et couvert de clinquant d'argent, garni de longue et courte frange d'argent et soie verte mêlés. Et tout le reste du harnais aussi couvert de velours vert et bordé de passements d'argent, où pendaient plusieurs houppes de fil de soie verte et d'argent mêlés. Son écuyer bravement accoutré était monté sur un beau genet d'Espagne, enharnaché d'une selle de velours tanné cannelé, enrichie de clinquant et ayant le reste de son harnais aussi couvert de velours tanné et garni de boucles et clous dorés. Les Enfants d'honneur, qui marchaient sous la conduite de ce seigneur baron, étaient vêtus chacun d'un colletin de velours vert doublé de taffetas vert, tout chamarré de larges passements d'argent, deux à deux en quille ; sur le pourpoint de satin blanc découpé et

p. 28

passementé d'un galon de soie ; haut de chausses de velours vert, à bandes doublées de satin vert et chamarrées en quille de larges passements d'argent, six en chacune bande ; et le bas de soie verte et bottines de maroquin blanc rabattues et doublées de velours vert chamarré de passements d'argent, avec l'épée et éperons dorés, la ceinture et porte-épée de velours vert brodés de fil d'argent, le fourreau d'épée de velours noir ; et le chapeau de castor gris, orné de cordon enrichi d'or, de perles et pierres précieuses, avec l'aigrette et panache blancs. Ils étaient tous montés fort adroit sur genets d'Espagne, coursiers et roussins de grand prix, lesquels étaient tous enharnachés de selles couvertes de velours vert, enrichies et chamarrées partout de passément et clinquant d'argent, et bordées de frange et crépine de soie verte et d'argent. Le poitrail, croupière et reste de leurs harnais étaient de velours vert pareillement chamarré et passémenté de clinquant et fil d'argent ; et avaient aussi tous lesdits chevaux chacun un beau grand panache sur tête qui les décorait beaucoup avec leur belle et riche parure, dont ne particulariserons ici le reste des singularités, non plus que de tout l'ornement de cette brave compagnie et spécialement dudit seigneur baron chef et conducteur d'icelle, laissant au lecteur bénin de se représenter le tout par la considération du portrait d'icelui seigneur, qui ensuit.

[n. p.]

Illustration :] « Le capitaine des Enfants d'honneur à cheval. »

p. 29

Ces belles compagnies d'Enfants d'honneur et toutes les précédentes étant, en l'ordre que dit est, passées par devant le Roi et l'ayant décevement salué, continuèrent leur chemin et retour en la ville, en même ordre qu'elles avaient tenu passantes par devant sa Majesté.

Et incontinent après commencèrent à marcher ceux de la suite et compagnie de sa Majesté, à savoir,

Les Suisses de la garde du roi, vêtus et accoutrés à leur mode des trois couleurs de sa Majesté, avec leurs armes ordinaires, fifres et tambours.

Lesquels furent suivis par les trompettes de sa Majesté, bravement équipés, avec leurs banderoles des couleurs et armoiries du roi.

Après eux vinrent les rois d'armes et hérauts, avec leurs cottes et masses d'armes.

Et subsécutivement marchaient plusieurs gentilshommes, barons, comtes, capitaines et autres seigneurs en grand nombre, tous en leur rang et ordre, fort bien montés et accommodés.

Puis venaient messieurs les chevaliers de l'ordre du S<t> Esprit, messieurs les maréchaux et amiral de France, et monsieur le Grand Écuyer, tous fort richement accoutrés et bien montés selon leurs dignités et grandeurs.

p. 30

Après tous lesquels seigneurs suivait monseigneur le duc de Montmorency pair et connétable de France, portant devant la personne du Roi l'épée de connétable nue en la main dextre et était le dit seigneur autant bien vêtu et monté que son état et dignité le requi<èren>t. Et le Roi, après avoir (ainsi que dit est) reçu toutes les harangues, hommages et salutations des dessus dits corps, communautés et compagnies des officiers, bourgeois et habitants de sa ville de Rouen, et avec contentement les avoir tous vus passer, et après eux grande partie de la noblesse et seigneurs de sa suite, en l'ordre auquel ils le devaient précéder en cette sienne tant joyeuse et triomphante entrée en sa dite ville de Rouen, descendit du théâtre ou salle royale d'où il avait le tout vu, et en l'habit auquel il était de satin gris blanc, monta sur un très beau cheval aussi gris blanc pommelé, fort bien porté sur ses membres et comme la figure ici représentée le démontre, très richement enharnaché, ayant selle et harnais couverts de velours cramoisi chamarré autant plein que vide d'un large passement d'or, avec crépine et frange de fil d'or à l'entour et aux extrémités dudit harnais.

p. 31

[Illustration :] « Le portrait du Roi, s'acheminant pour entrer en sa ville de Rouen. »

À l'instant se trouvèrent aux côtés de sa Majesté messeigneurs les (*sic*) duc de Montpensier, prince du sang et pair de France, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté au pays et duché de Normandie, et autres princes.

p. 32

Et se rangèrent aussi les capitaines des gardes du corps du Roi aux ailes. Et à la suite encore un grand nombre de seigneurs, comtes, barons et gentilshommes de sa cour.

Le Roi donc ainsi monté et accompagné s'achemina incontinent vers la ville, par le même chemin que tenaient tous ceux qui le précédaient, le long de la chaussée des Amurées. Et parvenu qu'il fut jusques à l'entrée du premier pont, se présenta à sa venue une masse de maçonnerie avec un portique, le tout en forme de ruine sur laquelle étaient taillés en bosse à la grandeur du naturel plusieurs maçons et ouvriers. Et au plus haut de ladite ruine, un Amphion comme chantant et touchant sa lyre, aussi taillé en bosse. Le tout fait et peint avec tel artifice, et si bien représentant le naturel que tout œil en était déçu, estimant que ce fussent encore les ouvriers qui avaient travaillé aux ouvrages de maçonnerie faits pour ladite entrée du roi, qui achevaient ledit ouvrage. Ce qui donna plaisir à sa Majesté et aux seigneurs de sa suite. Et partant en a été ici exprimée la figure pour aucunement satisfaire à l'œil du lecteur qui n'en aurait rien vu.

p. 33

[Illustration :] « Figure du portique, ruines et maçonnerie représentés à l'entrée du premier pont. »

De cet ouvrage la signification n'était moins belle que selon le désir et espoir des spectateurs, donnant le tout à entendre que comme l'ancien Roi de Thèbes Am-

p. 34

phion était si excellent en l'art de musique que par l'harmonie de sa douce voix et plaisant son de sa lyre (comme chantent les poètes) il attirait et assemblait les pierres et autres matériaux nécessaires dont furent promptement bâties les murailles, tours et forteresses de la ville de Thèbes, aussi est si grande l'excellence des vertus de notre Roi qu'elle donne très bonne espérance que les ruines de la France se verront en bref toutes réparées et rétablies par la grande prudence, libéralité et autres vertus de sa Majesté. Par quoi était écrit en lettres d'or, sur table de marbre noir au-dessus dudit portique,

GALLICARUM URBIUM RESTITUTORI.

Et sous l'Amphion était ce vers latin,

Mania Thebarum cantante Amphione surgunt.

Et un peu plus bas, sur la niche qui était au côté dextre dudit portique, cet autre vers,
HENRICO Gallum reparabitur auspice regnum.

Le Roi se montrant content et satisfait de la représentation de cette ruine et inscriptions d'icelle, ne s'avança guère qu'il n'aperçut de front un grand arc de triomphe bâti d'œuvre ionique, porté sur le pont-levis de la première porte du grand pont, et ce d'ouvrage fort admirable, n'ayant le tout pour son fondement que ledit pont-levis seul. Ce théâtre ou arc triomphal était cons-
p. 35

truit de douze colonnes en façon de marbre blanc, à savoir six de chaque côté, avec leurs soubassements, chapiteaux, architraves, frises et corniches dorées, de hauteur de dix-neuf pieds et demi, de dix-huit pieds de laize et de quatorze pieds de profondeur. Et au-dessus de ces colonnes était élevé un second étage d'œuvre de Corinthe, de hauteur de douze pieds et demi, où était un carré perspectif dedans lequel était représentée en bosse une femme gisant sur des ruines, avec deux léopards derrière elle. Et sur sa tête était figuré en demi-relief un ciel jetant abondance de larmes. Elle tenait en sa dextre un cœur et avait le bras et main gauche étendue vers une belle effigie du Roi qui était semblablement représentée dedans ledit carré, à la grandeur du naturel et en son habit royal, peint et sursemé de fleurs de lys d'or. Et tenant son sceptre de la main gauche, présentait sa dextre à cette femme pour la relever, ce qu'elle semblait lui vouloir requérir par ces trois mots latins écrits au-dessous d'elle, sur l'entrée de la porte, en lettres d'or,

DA MISERARE DEXTRAM.

Cette femme avec ses deux léopards, ainsi couchée et atterrie sur ces ruines, représentait la Normandie, laquelle (comme presque toutes les autres provinces de ce royaume) a été tellement détruite et ruinée par la calamité générale de ces dernières guerres civiles que ses pauvretés et misères extrêmes jointes avec ses gémissements et prières ont fait enfin que la divine bonté (ici étendue par ce ciel larmoyant) en a eu pitié et com-
p. 36

passion et a réuni les cœurs des habitants d'icelle à une sainte concorde et même volonté de vivre désormais entre eux en bonne et continuelle paix sous l'obéissance de leur bon prince et légitime roi. Auquel représenté (comme dit est) en ce même théâtre, pour cette cause elle montrait un cœur découvert, signifiant lui rester seulement après tant de pertes son cœur et sincère volonté, de quoi elle puisse honorer sa Majesté et lui faire digne présent. Et lui tendait l'autre main, comme le suppliant imiter Dieu à son endroit et lui apporter toute aide et secours pour la relever et rétablir en son ancienne splendeur et félicité. Pour plus ample déclaration de laquelle devise furent faits ces vers latins, comme au nom de cette désolée province parlant à sa Majesté, ainsi que s'ensuit.

*Adventas o qui, populis latusque volensque,
Ante omneis dilecte polo, Rex maxime, Reges ;
Sic tibi regna polus, sic omnia vota secundet ;
Sic audire meas heic tu dignare querelas.
Illa ego, quæ florens quondam florente vigebam
Pace ; meos pompis Reges quæ lata superbis
Excipere, ac dominos non uno munere ditis
Oceani, ditisque soli cumulare solebam :
Nunc longa infelix jaceo prostrata ruina.
Martia nam nostro penitus cum sanguine nostras
Hausit opes rabies, civilibus alta duellis ;
Et mihi cor solum nudumque infesta reliquit.
Quæ tibi grata igitur, meritis quæ munera possim
Digna offerre tuis, tanto vel digna triumpho ?*

p. 37

*Cor superest nudum mihi ; tu vice muneris ampli
Cor nudum hoc, o Rex, bonus accipe, quæso ; gravisque*

*Ærumnas cum flente polo miserare jacentis,
Atque salutatem miseræ mihi porrige dextram.*

Au-dessus dudit second étage de ce même arc, outre la corniche d'icelui, étaient posés deux grands vases d'où sourdaient deux branches de palme qui se joignaient l'une à l'autre par le haut, en baissant leurs cimes en forme d'un demi-cercle, sous une grande H couronnée, laquelle était élevée et portée dessus icelles. Et au-dessous, dedans le vide d'entre lesdites palmes étaient les armoiries du roi, sous lesquelles sur une table d'attente en forme de marbre noir étaient écrits en lettres d'or ces six vers français,

*O Rameaux d'Idumée aux vainqueurs ordonnés,
Si du nom de HENRI vous n'étiez couronnés,
Humiliant sous lui votre cime rebourse :
Vous ne leur donneriez vos honneurs triomphaux,
Non plus que le canal ne donnerait ses eaux,
S'il ne les recevait d'une plus haute source.*

Par ces palmes aux côtés des armes de sa Majesté était démontré que, comme la palme par sa propriété naturelle résiste tellement contre l'hiver et injures du temps, qu'elle demeure toujours belle, en sa verdure et mêmes feuilles, sans en perdre, changer, ni muer aucune (selon le témoignage de bons auteurs) et tant plus elle est chargée et pressée, tant moins elle cède ou s'abaisse, ainsi

p. 38

résistant contre le fardeau se redresse toujours vers le ciel, ainsi notre vertueux Roi par sa prudence et constance admirable à tous les efforts de ses ennemis et aux abois de l'envie, malgré laquelle son nom demeurera florissant à jamais. Et quant à ce que ces palmes étaient en ce lieu représentées comme courbées et (contre leur dite propriété naturelle) fléchissant leurs cimes sous le faix de cette grande H couronnée qui était posée dessus, elles donnaient à entendre que la grandeur et excellence du nom du Roi (pour le renom de ses vertus et vaillances, et pour l'honneur continu de ses victoires) est jà en telle estime par tout le monde, que les palmes, lauriers et autres telles choses dont coutumièrement on honore les braves et victorieux guerriers, peuvent plutôt être par lui honorés que lui apporter aucun accroissement d'honneur. Et semblaient par tel abaissement et soumission tacitement se reconnaître beaucoup inférieures aux mérites de sa Majesté et enseigner tous princes et vaillants guerriers que pour dignement l'honorer et pour leur bien et instruction, ils se la devraient toujours proposer comme un très beau miroir, ou plutôt une vraie tige ou claire source de vertu et d'honneur. Et qu'au lieu que l'on baille aux victorieux palmes et lauriers en leurs mains et sur leurs têtes, on devrait à l'avenir les orner de diadèmes et couronnes où fut écrit en belles lettres d'or le nom de Henri (comme elles en étaient lors couronnées) pour témoigner publiquement combien l'exemple et mémoire d'un si vaillant et magnanime Roi leur aurait apporté d'instruction, de courage et de bonheur en leurs

p. 39

entreprises et victoires. Sur le sujet de laquelle devise, outre les précédents vers français furent aussi faits ces vers latins,

*HENRICO meritas cum palmas nollet Idume
Mittere, ne ramis penitus sorderet ademtis :
Non eget HENRICUS, duxit Victoria, palmis.
Qui numerat quoties victricia rettulit arma,
Unam hic, aut geminas victor pluresve duabus
Gestet ovans palmas, fortis præconia dextra :
At quem PERPETUUM VICTOREM fama per omneis
Didita perpetuo celebrat faustissima terras,
HENRICUM innumeris gestandis brachia palmis
Quidnam onerare juvet ? Quin palma, quin ego lauri
Faxo ut ab HENRICO posthac decus omne petessant.*

*Atque mihi, atque olim victoribus aurea frontes
Sola coronabant HENRICI nomina, dixit.
Heic ideo superant HENRICI nomina palmas.*

Pour achever de décrire et spécifier tout l'ouvrage et représentations de cet arc ou théâtre, il ne faut omettre que le plancher d'entre les douze colonnes qui portaient le tout, était peint en lambris, avec compartiments dorés et très bien ordonnés, où étaient les armoiries de sa Majesté tenues par deux anges. La hauteur de tout ce dit ouvrage, depuis rez-de-chaussée jusques et compris l'amortissement, était de quarante-deux pieds à toise, la face de dix-huit pieds de laize et la profondeur de quatorze pieds comme dit est. Dont la figure est ici représentée.

p. 40

[Illustration :] « Figure de l'arc de triomphe qui était à la première porte du grand pont du côté des faubourgs. »

Passant le Roi plus outre dix ou douze pas seulement,

p. 41

entre le château du dit pont et le pavillon de la ville, il ouït une grande et fort plaisante harmonie de musique de voix et sons d'instruments mêlés ensemble, procédant d'en haut. Et parmi le tout était entendue une voix assez grave comme de Dieu, parlant et commandant aux esprits et intelligences célestes ainsi que s'ensuit.

*Esprits des Cieux mouvants, stables Intelligences,
Fendez soudain la voie à l'Esprit qui descend,
Pour faire dans un ciel gros de mille influences,
À un monarque unique un unique présent.*

*Ce monarque est mon oint ; il me craint et je l'aime,
Rendez-lui de l'honneur et l'honneur sera mien.
Tout Roi d'homme est fait Dieu : c'est un autre moi-même,
Qui sur terre dispose et du mal et du bien.*

Et au même instant s'ouvrit sur la tête de sa Majesté une grande nuée découvrant un ciel sphérique fort artificiel et plein d'une infinité d'étoiles et astres flamboyants, avec tous les ordres des corps célestes y figurés, et donnant telle clarté qu'ils éblouissaient les yeux des regardants. La sphère de ce ciel se tournait sur son pivot, de mouvement contraire à la voûte qui l'embrassait. Et toutes deux allaient d'une admirable raideur et vitesse. Du milieu d'icelle sphère sortit un ange si industrieusement et artistement fait, et ayant ses mouvements si faciles, si prompts et si libres qu'il semblait être vif. Et descendant il présentait au Roi d'une main une couronne d'or et de l'autre une épée dedans son fourreau couvert de fleurs de lys d'or, et ensemble lui prononçait ces vers qui

p. 42

ensuivent, par le moyen et industrie d'un enfant, résonant sa voix dedans un canal qui la venait redonner bien intelligible dedans le corps dudit ange.

*Monarque arrête-toi, le Monarque céleste
Te donne cette épée avec le bon jour.
Prends-la, mais en ton heur retiens un cœur modeste :
Qui s'élève, chée bas et de Dieu perd l'amour.*

*Il t'a donné l'épée aux camps victorieuse,
Et celle qui ne peut à nulle autre céder :
Une de paix restait, que ta main glorieuse
Reçoit ores d'en haut pour ci bas commander.*

*Trois fois grand par ces trois ; tu peux trois fois heureuse
Rendre sous toi la France et ton sceptre agrandir.*

*Travaille après ce bien. La peine est gracieuse
Qui fait dessus le front mille lauriers verdîr.*

Après que cet Ange eut ainsi parlé au Roi et accompli sa légation, il remonta au ciel incontinent, et en remontant fut derechef entendu clairement proférant ces autres vers.

*Réjouissez vous Cieux de la Paix qui vous laisse,
Pour retourner en terre habiter sous HENRI ;
Qui pour l'heur du prochain ne rend point d'allégresse
Mérite que du sien on soit un jour marri.*

*La terre en fasse autant et de fleurs se tapisse
Sous les pas de ces deux : aussi bien désormais
Tout en elle croîtra sans humains artifice,
Car toujours l'âge d'or est où règne la Paix.*

p. 43

*Et vive bienheureux, vive content ce Prince
Qui chef de guerre est fait chef de Paix aujourd'hui,
Du monde il ne fera qu'une seule province,
Et s'il y a des rois, ils seront rois sous lui.*

Par toute cette divine et céleste mélodie, et par la beauté de ce ciel artificiel, grande splendeur et clarté de ses corps tant lumineux, si promptement découverte par l'ouverture de la nuée, semblait être représenté à sa Majesté, combien après la réunion des cœurs et affections de tous ses sujets de cette province de Normandie sous son obéissance, leur commune joie et allégresse, et tous les honneurs qu'ils lui faisaient unanimement en cette sienne triomphante entrée, étaient plaisants et agréables à Dieu et à tous les célestes et bienheureux esprits qui semblaient au même temps en donner certain témoignage, non seulement par cette belle fiction et représentation de leur joie, mais aussi par la vraie clarté du ciel et grande sérénité de l'air, dont Dieu (qui souverain auteur et moteur du ciel et corps célestes, dispose des saisons, des journées, des pluies, beau temps et autres effets d'iceux à la volonté) favorisait et le Roi et ses sujets, leur donnant au milieu de tant de pluies, froidures, vents et brouillards dont toute cette saison automnale fut continuellement accompagnée, ce jour seul si beau, si clair, si doux et serein qu'il semblait que ce fut l'un des plus beaux jours de l'été, destiné et réservé pour commodément et selon que chacun le désirait célébrer ce triomphe royal, et entrée tant mémorable. Laquelle était comme un bon et vrai augure de la paix générale de tout ce royaume, et de la

p. 44

chrétienté. Ce qui semblait aussi être représenté à sa Majesté par l'artificielle descente et légation de cet Ange. Car il lui présentait (comme avons déjà dit) d'une main une couronne d'or qui signifie la dignité, puissance et autorité royale, et de l'autre une épée en son fourreau tout semé de fleurs de lys d'or qui est un vrai symbole de paix, faisant entendre par ce moyen, que comme Dieu l'avait établi Roi pour commander sur ses peuples et lui avait donné la puissance de défendre et conserver sa couronne, et vaincre ses ennemis, aussi espérait-on qu'il lui donnerait en bref et à tous ses sujets une bonne paix générale. Par la réception et entretien de laquelle lui régnant heureusement avec toute clémence et douceur, sans doute ses royaumes seraient pour refleurir tellement en toutes richesses et félicités que son règne pourrait être à bon droit nommé à l'avenir règne ou siècle d'or. Ainsi qu'il est assez clairement exprimé par les précédents vers français. Outre lesquels auraient aussi été faits pour la légation du dit Ange ces quatre vers latins.

*Qui tutelarem tibi, victoremque merenti
Omnipotens exercituum Dominus dedit, ô Rex,
Idem pacalem tibi dat pacis Deus ensem,
Ut proprios placida populos in pace gubernes.*

p. 45

[Illustration :] « Figure du ciel qui était entre le château du pont et le pavillon de la ville, dont un Ange descendait apportant au Roi l'épée de Paix. »

Le Roi ayant ouï la musique, vu ce ciel artificiel et belles choses représentées en icelui, et entendu les vers ci-dessus récités par l'Ange, continua son chemin par

p. 46

dessus le grand pont, dès le bout et entrée duquel commençait une double haie de soldats fort proches les uns des autres, qui continuait tout le long des rues par où devait passer le Roi jusques au grand portail de l'église de Notre-Dame. Et était le devant des maisons des dites rues de côté et d'autre orné de belles et riches tapisseries que les habitants y avaient tendues, chacun endroit soi, le mieux qu'il leur avait été possible. Incontinent l'artillerie de la ville qui était en grand nombre rangée dessus les quais et celle du château du vieux palais commencèrent à jouer, comme aussi celle des navires et autres vaisseaux étant sur la rivière. Et redoublèrent par plusieurs volées, avec le son de leurs trompettes, tambours et clairons. Et aussitôt parurent du côté d'amont sur la rivière, trois galères et deux navires dressés et équipés en guerre, savoir et les galères à la mode étrangère et les navires à la française. Pour faire entre eux un combat naval et donner plaisir au roi, ce qu'ils démontraient vouloir encommencer par escarmouches qu'ils faisaient de part et d'autre à coups de canon et arquebuses. Mais le Roi considérant le peu de temps et de loisir qu'il avait pour voir tout ce combat, à cause des autres singularités qu'il désirait voir ce jour dedans la ville, fit faire commandement de remettre ledit combat à un autre jour et ne voulut s'arrêter plus longuement sur ledit pont. Par quoi passant outre, arriva incontinent à la porte de la ville.

De laquelle porte la maçonnerie était ornée et enrichie de beaux et convenables ouvrages de dorique et rustique, et sur icelle y avait un dais fait de comparti-

p. 47

ments percés à jour, dedans lequel était une bande de joueurs de cornet qui commencèrent à jouer et sonner fort mélodieusement à la venue du roi, ayant pour la lettre et sujet de leurs sons et musiques les vers latins ci-après insérés, combien que toutefois iceux vers auraient été faits pour être employés en autre endroit, si la brièveté du temps donné pour préparer et dresser tant de beaux ouvrages et spectacles de cette joyeuse entrée, eut permis entièrement exécuter le tout selon les inventions et dessins, et ainsi que l'on le désirait. Car ils furent composés pour accompagner trois grandes statues ou figures que l'on avait délibéré représenter en cette entrée, et placer ensemble en certain lieu commode, à savoir l'une d'un Roi armé représentant Évagoras ancien Roi de Salamis [Salamine] en C<h>ypre qui par sa vaillance et vertu recouvra le royaume de ses ancêtres occupé par les phéniciens étrangers. La seconde et troisième, de deux empereurs en leurs habits impériaux. La seconde représentant Titus, fils de Vespasien, lequel pour sa douceur et clémence fut appelé *Orbis amor, et humani generis delicia*, et se confiant tellement en son innocence qu'il contemna tous les faux bruits que plusieurs faisaient courir de lui, aima tant la paix et douceur qu'il ne voulait être fait recherche de ceux qui l'avaient offensé, même pour avoir attenté contre sa personne et son empire. Et la troisième représentant aussi Trajan qui fut surtout très bon empereur de Rome, et vaillant mais duquel l'honneur de ses faits d'armes, quoique très grand et admirable, fut encore surmonté par sa douceur et humanité. Car il fut fort gracieux, privé et libéral envers tous, aimant les

p. 48

gens de bon vouloir et de bon esprit, et donnant aux villes force belles franchises à cause de quoi il fut estimé approcher de la divinité. Toutes lesquelles choses ne se pouvant plus dignement dire d'autre prince que de notre roi, semblait qu'à bonne raison il pouvait aussi être non seulement comparé mais pour le mérite de ses vertus beaucoup préféré à ces trois personnages, quoique grands et célébrés par l'antiquité pour trois des plus dignes rois et empereurs qui furent onques. Pour quoi mieux donner à entendre avaient été faits ces dits vers latins qui ensuivent.

Qui novus Evagoras regnum heic sibi vindicat ? equis

Orbis amor Titus hic ? Bonus hic quis et aurea letis

Secula Trajanus populis cum pace reducit ?

*Qui venit et lauro cingendus et ilice multa
Marte potens, Regum stirpis decus, amulus alma
Henricus quartus fidei rex noster avorum.*

*Evagora atque Tito, Trajano augustior ipso
Urbi restituit cives et civibus urbem.
O longum Rex re, ceu nomine sit BONUS ORBI.*

Au-dessus de ce dais qui était sur ladite porte de la ville, était élevée en bosse une grande figure de femme, coiffée et accoutrée à l'antique, laquelle ouvrait son sein avec ses deux mains, et avait devant elle un agneau se dressant et posant l'un de ses pieds sur son giron. Et aux deux côtés de ladite femme étaient aussi élevés en bosse deux grands tritons tenant chacun un cor ou conque de mer en une main et un trident en l'autre.

p. 49

Par semblable aux côtés dudit dais, sur la corniche de la porte deux amours tenant chacun d'une main une armoirie du Roi et de l'autre un flambeau ardent, montés l'un sur un grand chien et l'autre sur un taureau, le tout fait et élevé en bosse. La figure de ladite femme représentait la noble et antique cité de Rouen, laquelle faisait apparemment voir au Roi la bonne volonté et affection qu'elle a de lui faire service. Les tritons sonnant de leur cor représentent le fameux commerce et trafic maritime que ladite ville a par toutes les parties et nations du monde. L'amour porté sur le chien signifie la fidélité des habitants de la ville envers leur prince. Celui porté sur le taureau dénote l'amour obéissant desdits sujets. Sous la figure de la dite femme était écrit en lettres d'or sur table figurée en marbre noir ce mot latin *Impera*. Et au milieu dudit dais était semblablement écrit en lettres d'or,

OBEDIANTES USQUE AD MORTEM.

Sur quoi furent aussi faits ces vers latins,
*Quanta fides et quantus amor sit, quanta voluntas
Parenti tibi, Rex, hæc pectora nuda loquuntur,
Agnus ut ad mortem usque tibi parebimus omnes.*
Sous la figure du chien était écrit

DUX AMOR EST FIDEL.

Et au-dessous de celle du taureau,

VIRES FRENANTUR AMORE.

p. 50

[Illustration :] « Figure de ladite porte. »

En cette porte, au-dedans de la ville, étaient les quatre conseillers échevins modernes descendus de dessus leurs chevaux, attendant le Roi auquel ils présentèrent

[n. p.]

[Illustration :] « Portrait de Henri IV Roi de France et de Navarre, marchant sous son poêle triomphal porté par les échevins modernes de sa ville de Rouen à son entrée audit lieu.

*"Άλλοις μὴν θεός μέλειν βασιλεῦσιν ἔδωκε
Νικᾶν δ'ἙΡΡΙΚῶ καὶ σωζέμεν, ἠδ' ἀγαπήσαι.*

p. 51

un poêle de velours cramoisi brodé de fil d'or et enrichi des armoiries de France et de Navarre, de Normandie et de ladite ville, accompagnés de fleurs de lys de fin or, avec la frange et crépine de fil d'or et soie cramoisi violet, le fond de taffetas aussi de pareille couleur, peint en or des armoiries et devises de sa Majesté.

Le Roi étant sous ledit poêle que portaient lesdits quatre conseillers échevins modernes étant à pied et ayant leurs têtes nues, s'avança amont la grand-rue du grand pont, jusques au détour de la rue aux Ours où était élevé un haut et superbe obélisque carré de soixante et cinq pieds de hauteur, porté à jour sur quatre harpies posées aux quatre coins d'un piédestal de hauteur de neuf pieds, portant en son équarrissage cinq pieds de large de chacun côté. Tout le

long des quatre côtés étaient représentés en figure de bronze départies en neuf astragales ou pans, tous les labeurs d'Hercule avec telle perfection d'ouvrage qu'il semblait que ce fut vraiment bronze. Au dernier et dixième astragale, vers la pointe et amortissement de cet obélisque, étaient figurées les armoiries de sa Majesté avec une grande fleur de lys. Au-dessus de la pointe et extrémité naissait un grand soleil d'or luisant, opposé au soleil de midi, qui donnant de ses rayons à l'encontre, le faisait briller d'une admirable clarté. Icelui soleil était seulement porté sur la pointe de l'un de ses rayons portant une grande H couronnée. Tout le corps de ce grand obélisque représentait les actes généreux et laborieux du roi, comparés à ceux d'Hercule. Le soleil représentait l'illustre personne de sa Majesté. Les

p. 52

Harpies ployées et atterries < sic > sous le faix de cette grande masse dénotaient l'envie subjuguée sous la force de la vertu. En l'une des quatre tables du piédestal du côté vers le pont, étaient écrits en lettres d'or ces quatre vers français,

*Hercule et Henri sont semblables
En vertus, en dits, et en faits,
Sinon qu'Hercule est dans les fables,
Et Henri dedans les effets.*

Sur quoi furent aussi faits ces vers latins pour l'une des autres tables.

*Amphitroniades et Theseus ante ferarum
Monstra peremerunt, HENRICUS major utroque
BORBONIDES, Regum decus et lux aurea seclī,
Monstra hominum domat ac scelerum, victorque triumphat.*

En l'autre table vers le côté de l'église de Notre-Dame, était par semblable écrit en lettres d'or.

HERCULES GALLICUS.

Et la quatrième table restait sans nulle inscription, signifiant le grand espoir et attente d'autres vertus et faits héroïques que doit achever sa Majesté.

[n. p.]

[Illustration :] « Figure de l'obélisque qui était en la rue du grand pont, au-dessus de la rue des Ours. »

p. 53

Le Roi ayant contemplé ce magnifique ouvrage vrai hiéroglyphique de ses vertus, détournant à main gauche, entra dans la rue aux Ours et, étant au milieu d'icelle, les quatre quarterniers de ladite ville (descendus de leurs chevaux) prirent des mains des conseillers échevins modernes le poêle sous lequel était sa Majesté, qu'ils portèrent tout le reste du chemin (étant à pied et leurs têtes nues) et lesdits quatre conseillers échevins remontèrent à cheval pour aller rejoindre le corps de la ville.

Poursuivant son chemin de la rue aux Ours, par devant l'église de St-André, se présentèrent de front à sa Majesté deux grandes figures taillées en bosse de sept pieds de hauteur portées sur deux grands vases de hauteur de huit pieds (compris leurs gorgerins et leurs astragales) et de cinq pieds de diamètre qui font quinze pieds de circonférence, les piédestaux sur lesquels étaient portés lesdits vases avaient cinq pieds en carré et de hauteur quatre pieds. Ces deux figures étaient placées en la séparation de la rue de la Vicomté et la rue du Merrain, l'une d'icelle représentait la victoire du Roi tenant en une main une couronne et un sceptre, et de l'autre une palme. À ses pieds était la figure de l'ennemi subjugué avec plusieurs trophées et dépouilles de guerre et sous ses pieds au plus haut du vase étaient inscrites en lettres d'or ces mots grecs,

ΣΤΑΣΙΜΟΣ ΝΙΚΗ.

L'autre tenant en l'une de ses mains une épée, et en l'autre une balance avec plusieurs masques étant à ses pieds dénotait la justice, et était écrit en lettres d'or au

p. 54

haut de son piédestal ces mots grecs,

ΟΕΥΔΕΡΧΗΣ ΔΙΚΗ.

Entre les deux figures pendait une table en forme de marbre noir où étaient écrits en lettres d'or ces quatre vers français.

*Les Rois qui par bonheur portaient le nom d'Auguste,
Et le nom de César des histoires chéri,
Reconnaissant Henri plus vaillant et plus juste,
Ne voudront plus porter que le nom de Henri.*

Sur la signification de ces deux figures furent aussi faits les vers latins ensuivants, à savoir ces trois, sur la victoire,

*Quæ te heic exspectans, positis stat firmiter alis,
Palladia qualis Victoria stabat in urbe ;
Francorum æternum fore se, REX, te duce, spondet.*

Et ces autres, sur la justice,
*Quæ sine larus, oculis heic acribus omnia late
Justitia aspectat, populis te HENRICE juvante,
Lance tuis justa et gladio jus vindice reddet.*

p. 55

[Illustration :] « Les figures de Justice et de Victoire. »

Le Roi continuant son chemin par la rue du Merrain aperçut une haute colonne en façon de jaspe, de hauteur de vingt-quatre pieds (compris son piédestal, base et chapiteau) ayant par le bas deux pieds de diamètre, élevée sur un grand embasement de six pieds de haut, placée

p. 56

dans la rue du Gros Horloge et opposée au front de ladite rue du Merrain. Sur icelle colonne était portée en bosse à la grandeur du naturel, la figure de la renommée qui tournait artificiellement de toutes parts, tenant en sa main dextre une trompette qu'elle embouchait et faisait sonner de fois en autre, et principalement lorsque le Roi passait. Elle avait en son dos deux grandes ailes et sous ses pieds une tête de mort, et en sa main senestre une grand H couronnée. Au soubassement de ladite colonne, et sur la plus haute corniche de son piédestal était assise la figure de l'histoire sculptée en bosse, tenant un livre ouvert en sa main, et l'œil dressé en haut vers la figure de la Renommée. Au-dessous et plus bas vers le pied dudit piédestal étaient aussi relevées en bosse les figures de la guerre et de la paix, tenant à leurs pieds une furie enchaînée, et entre les deux figures de la paix et de la guerre, un lion qui jetait un essaim d'abeilles de sa gueule. Au milieu du piédestal, étaient écrits en lettres d'or ces vers latins,

*Delicium Historiæ ac Fama, sed vera canentis,
HENRICUM Reges exemplar habete futuri,
Ut fauste populos et bello et pace regatis.
Et au-dessus de la figure du lion,
Ex ore fortis mansuetudo.*

Cette colonne avec toutes ses figures enrichies d'or et vives peintures représentait la longue et permanente durée du renom, faits et gestes du roi.

[n. p.

Illustration :] « La figure de la Renommée royale élevée sur une colonne dans la rue du Gros Horloge devant la rue du Merrain. »

p. 57

Par cette grande rue le Roi parvint jusque devant l'Hôtel commun de la ville, passant par-dessous la voûte du Gros Horloge, ouvrage autant beau et exquis qu'il en soit en France, lequel de nouveau avait été nettoyé et rafraîchi pour faire honneur à sa Majesté. Devant cette maison commune de la ville, était dressé un gracieux et plaisant jardin, accompagné de toutes sortes d'arbrisseaux et feuillages verts, avec deux grands portiques de pareille verdure, et au-dehors d'icelle étaient dressées douze grandes colonnes retorses avec leurs soubassements et chapiteaux faits à ouvrage de Corinthe de hauteur de douze pieds, le tout fait de semblable verdure. Sur ces douze colonnes était portée une grande corniche hors-œuvre environnant ledit dôme. Et sur le

parmi d'icelui s'élevait un amortissement aussi de forme sphérique porté sur six petits pilastres de verdure de six pieds de haut tressés en forme de menuiserie, le tout si gentiment et mignonnement fait que le bois taillé et menuisé au ciseau ne pourrait être mieux. Toute cette tonnelle portait de hauteur depuis le bas jusques au dernier amortissement de son dôme vingt-cinq pieds et seize pieds en son diamètre par le bas. Entre ces verdure pendaient plusieurs fruits imitant le naturel avec diversité de petits oiseaux artificiels chantant chacun son ramage par le moyen de plusieurs instruments et voix articulées, ce qui donnait un grand contentement et plaisir. À côté le long de la muraille de l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde, y avait un bocage en perspective où était représentée la métamorphose de Daphné. De ce bois sortit un grand dragon représentant le ser-

p. 58

pent Python qui vomissait par la gueule et narines des flammes et épaisses fumées artificielles. Et à l'orée de ce taillis était aussi Apollon représenté par un jeune homme de chevelure blonde accoutré à l'antique et vêtu d'un hoqueton de taffetas bleu céleste, avec le haut de manches à lambeaux de satin jaune. Le bas ou pannée du hoqueton qui lui descendait sur le genou était couvert de grandes bandes ou lambeaux aussi de satin jaune, et le tout chamarré de passement d'argent. Il avait les bras et jambes couverts d'un taffetas de couleur chair cousu au juste, les brodequins de satin incarnat brodés et chamarrés de clinquant d'argent, et sa tête environnée d'un chapeau de laurier. Il tenait un arc en sa main et pendait en écharpe sur son dos un carquois plein de flèches. Et s'adressant à la personne du Roi lorsqu'il passait par devant ce bois, lui prononça les vers français qui ensuivent.

*Puisqu'un nouveau Python dedans Lerne nourri
Me rassaut derechef ; ô grand Dieu du tonnerre,
Donnez à votre fils un tel bras qu'a HENRI,
Pour dompter comme lui les monstres de la terre.*

Puis il entra en combat contre ledit serpent qu'il tua avec plusieurs coups de trait, se parant agilement des mouvements furieux de cette bête fort bien représentée par celui qui la faisait mouvoir. Ce combat fini et le serpent étendu mort par terre, ce jeune adolescent s'adresse derechef au roi, lui récita ces autres vers français,

p. 59

*O grand Roi que le Ciel fait en terre habiter
Pour témoigner de lui aux hommes les miracles :
Par la mort de Python que tu m'as vu dompter,
Tu connais qui je suis, écoute mes oracles.*

*En la paix des Français ton bonheur n'est borné.
Par toi la même paix au monde sera mise
Réduit dessous ta main, car il est destiné,
Qu'il n'ait plus de ton temps qu'un Roi et qu'une Église.*

*Lui qui n'est à l'amour d'un seul monarque enclin,
Après avoir fui ton pied qui le talonne,
Se doit comme Daphné laisser prendre à la fin,
Et devenu Laurier te servir de couronne.*

*Nul ne t'empêchera qu'il n'augmente ton los
Car ta lance, l'honneur des futures histoires,
En lettres de pur sang doit graver sur le dos
Des ennemis vaincus, l'hymne de tes victoires.*

En vain donc pour trancher le cours de ce bonheur,

*L'Espagne a contre toi ses enseignes tournées :
Bientôt elle saura par son propre malheur,
Que qui s'oppose à toi, s'oppose aux destinées.*

*Car ta mâle vertu, seule pareille à soi,
Voguant comme une nef par dessus les désastres,
Fera que tes haineux se haussant contre toi,
Au lieu de t'abaisser, t'élèveront au astres.*

p. 60

Ce jardin signifiait le repos, plaisir et liberté des champs que le Roi et son peuple auront durant son règne, et que tout ainsi que Python ici pris pour les mauvaises vapeurs de la terre, a été tué par Apollon, entendu pour le soleil. Ainsi le Roi dissipera par les rais de ses vertus tout ce qui est de mauvais et peut apporter nuisance au champ de son royaume. Et poursuivant toujours le bien et entière jouissance de son pays par l'amour véhément qu'il lui porte (comme Apollon à sa Daphné) n'embrassera que des lauriers. En ce jardin étaient aussi ces vers latins sus le combat d'Apollon contre le serpent Python,

*Quis Pythona novum, qui tot modo ventre premebat
Jugera pestifero, novus heic prostravit Apollo ?
Hæc est Latoïda major victoria dextra :
HENRICI tota est, qui Gallus habetur Apollo.
Nulla operis tanti famam deleverit atas.*

Puis en la même perspective furent apposés ces vers latins sus la métamorphose de Daphné,

*Quem fugis, o virgo, Deus est ? Quid possit amore
Dignius esse Deo ? Sequitur, teque ardet in una
Pythonis victor. Licet haud vincere puella,
Victorem Laurus tamen amplecteris amantem.*

p. 61

[Illustration :] « Figure du jardin. »

Le Roi s'étant éjoui en la beauté de ce jardinage et des choses y représentées, continuant le reste du chemin de son entrée, arriva au dernier arc de son triomphe placé au front et avenue du parvis de l'église cathédrale et archiépiscopale de Notre-Dame de Rouen. Cet arc

p. 62

autant beau et superbe qui s'en puisse voir était bâti en forme de maçonnerie d'ordre de composite à deux faces (c'est-à-dire ayant autant d'ouvrage d'un côté que d'autre), de hauteur de quarante pieds et de trente de largeur. Les tiges ou verges des colonnes en nombre de dix, portaient de hauteur douze pieds avec leurs soubassements et chapiteaux en leur proportion requise.

Au-dessus et outre la dernière corniche, et tout au milieu d'icelui arc, était posé un grand globe terrestre de cinq pieds de diamètre sur lequel était élevé en bosse une statue de six pieds de hauteur fort bien représentant la personne du Roi en ses accoutrements royaux, et tenant un sceptre en sa main. À ses deux côtés étaient aussi élevées en bosse deux grandes statues de dix pieds de hauteur, l'une tenant une couronne impériale, l'autre une guirlande ou chapeau d'étoiles dont elles couronnaient la statue du roi. Au bas et le long du globe étaient les figures de l'Occasion et de la Prudence, et aux deux bouts de l'arc, aux extrémités et sur le haut de la corniche deux lions élevés tenant chacun une enseigne qui portait imprimées les armoiries de France et de Navarre. Et à leurs pieds y avaient des figures d'hommes morts et trophées de guerre.

D'un côté de la voûte de cet arc, au-dessous de la corniche, en la face de vers l'église de St-Erblanc, était figuré en demi-relief un Amour qui touchait de la main dans une main du ciel, sur lequel étaient des mots grecs.

ΕΡΩΣ Ο ΕΧΕΤΥΟΣ ΕΝΤΕΛΕΧΕΙΑΣ.

Et au-dessous de lui dedans une niche était taillée en

p. 63

bosse une grande et hideuse Fureur ou Tyrannie enchaînée et accroupie de honte. Sur lesquelles devises furent aussi faits ces vers latins,

Calum et Amor jungunt dextras : est vincta Tyrannis.

Sunt Rex et populus caelesti foedere vincti :

Victor amor praes fidei dignus utrinque.

Et de l'autre côté de ladite voûte, en la même face dudit arc, était semblablement figuré au-dessous de la corniche, un autre amour armé et tenant d'une main un lys et une épée de l'autre, sur lequel étaient écrits ces autres mots grecs.

ΟΥΡΟΣ ΕΡΩΣ ΑΡΗΟΣ ΑΡΕΙΩΝ.

Et dedans une autre niche dessous lui, était pareillement taillé en bosse à la grandeur du naturel le dieu Mars endormi sur ses armes. La signification de laquelle devise fut comprise en ces vers latins,

Stante quid armato et vigili Mars dormit Amore ?

Regis amor Gallis, Gallorum et mutuus ipsi

Tutior armato est custodia milite Regi.

Et au haut de cette première face dudit arc, dessus la voûte du portique d'icelui, était sur une table d'attente, en façon de marbre noir, cette inscription en grosses lettres d'or,

p. 64

S. R. MAJESTATI HENRICI IIII D. G. FRANCOR. ATQ. NAVAR. PIISS. FORTISS. FORTUNATISSIMIQ.
REGIS BONO CHRISTIANÆ R. P. NATI POPULOR. OPPIDOR. Q. ADSERTORIS CLEMENTISS. ATQ.
ADEO VERE INCOMPARABILIS PRINCIPIS SUI CIVITAS ROTOMAGENSIS ET VIRTUT. ET VERITAT.

ERGO B. M. P.

En l'autre face de ce même arc triomphal, du côté regardant vers l'église de Notre-Dame, au-dessus de la même voûte du portique et derrière la précédente inscription, étaient pareillement écrits en grandes lettres d'or sur table en forme de marbre noir ces six vers latins ensuivants,

p. 65

Fortia sunt aliis, aliis Clementia laudi

Corda, sed HENRICUS Reges Rex QUARTUS utrisque

Exsuperans alios ; geminis Prudentia junctis

Addidit, inde tribus quartam se Occasio semper

Assore juravit comitem bona ; legibus orbem

Ut totum Gallis submittat Rex BONUS ORBI.

Et dessous l'un des deux amours qui y étaient par semblable figurés en demi-relief, et représentés sur lesdites niches de la même façon qu'ils étaient en l'autre face dudit arc, étaient écrits ces deux mots faisant le commencement d'un vers latin,

PATRIÆ AMOR.

Et dessous l'autre, ces autres faisant le reste du vers,

PACTUM HENRICI INVIOLABILE REGIS.

Par la statue qui était, comme dit est, sur le globe terrestre au-dessus de cet arc triomphal, était donné à entendre que le Roi est digne pour ses rares vertus de commander à toute la terre. La grande figure à côté le couronnant d'une couronne impériale démontrait la force et grandeur du roi. Et l'autre encore plus grande figure le couronnant d'une guirlande d'étoiles surpassant la couronne royale, dénotait que sa clémence excède sa force, imitant en cela bonté de Dieu duquel il est l'image. Les figures de l'Occasion et de la Prudence signifiaient qu'en sa domination il n'entreprend rien qu'avec sagesse aux occasions qui se présen-

p. 66

tent. Par les lions, trophées et dépouilles était entendue la grande magnanimité, constance et clémence de sa Majesté. La tyrannie enchaînée, et l'amour étant au-dessus, démontrait que le Roi

la tient captive par sa douceur et mansuétude. La figure de Mars endormi sur ses armes et l'amour sur lui figuré, signifiait l'amour de la patrie et bien public par le désir que le Roi a de mettre son peuple en paix.

Quand au surplus des inventions, ornements et singularités de ce bel arc et portail, desquelles je n'ai parlé pour éviter prolixité, la considération du portrait qui en est ici représenté à peu près, y satisfera aucunement pour en donner quelque contentement au lecteur.

[n. p.]

[Illustration :] « La figure de l'arc triomphal devant l'église Notre-Dame, du côté du Gros Horloge. »

p. 67

[Illustration :] « La figure de l'arc triomphal devant la grande église de Notre-Dame. »

p. 68

Au-devant de ce grand arc triomphal, à la distance de vingt pieds ou environ, dedans la rue étaient placés des deux côtés deux hauts piliers carrés en forme de maçonnerie de hauteur de treize pieds et de quatre en carré, accompagnés de leurs moulures et enrichissements. Sur l'un d'iceux, au coin de la rue tirant vers les Carmes, était porté et élevé en bosse l'image du roi saint Louis, tige de la race de notre roi, tenant en l'une de ses mains son sceptre royal et en l'autre son bâton ou main de justice, ainsi qu'on a accoutumé le représenter. Dessous icelui était écrit en lettres d'or en ce vers latin.

Macte tua virtute, mea laus maxima stirpis.

Et sur l'un des côtés de son dit bâton de justice qu'il élevait et adressait vers la figure du Roi qui était sur ledit arc de triomphe, cet autre-ci.

Quod cepi perages, Caestis numine ductus.

Sur l'autre de ces deux piliers, placé en la même rue du côté tirant vers le pont, était aussi portée et élevée une grande statue accoutrée à l'antique, par laquelle était représentée la sibylle Sambetha, comme prophétisant le bonheur du Roi par ces vers ensuivants semblablement écrits en lettres d'or dans un tableau qu'elle tenait le long d'elle de l'une de ses mains.

p. 69

*Prima Sibyllarum Sambetha, Hebraea propago
Læta fero Gallis, tibi REX oracula læta.
Nulla ullo tantum tellus se jactat alumno,
Te tua se quantum jactabit Gallia Rege
Pace tuis parta populis, tu prole beatus
Quod ducet virtus ibis ; tua mille phalanges
Impavida procul hinc et fortes arma sequentur,
Qua Tagus auratis Duriasque tumescit arenis ;
Quaque suas merito palmas tibi servat Idume.
Inde frequens duce te spoliis Orientis onustus,
Occiduisque opibus, referet victricia miles
Signa, triumphatis a te REX gentibus olim :
Teque ob id aternis decorabit fama coronis.
Postmodo tu nostros HENRICE ac Nestoris annos
Lætus ages, regnis per te dans jura quietis :
Ad regnum donec felix revoceris Olympi.
Tum tibi perpetua succedens stirpe nepotes.
Sic etenim arcanis spondent fore numina fatis.
ΘΕΟΥ ΒΟΥΛΑΙΣΙ ΜΕΓΙΣΤΟΥ*

p. 70

[Illustration :] « Figures de s<aint> Louis et de la Sibylle élevées sur deux piliers près le susdit arc de triomphe. »

p. 71

Tous les ouvrages ci-devant représentés étaient construits et taillés chacun selon leur ordre, avec toutes les dimensions et proportions requises par l'art de l'architecture et par semblance enrichis d'or, d'argent et vives peintures en leurs soubassements, chapiteaux, frises et corniches, feuillages, moulures et figures, avec toute la perfection que peut apporter l'art de la peinture, ce qui les a rendus plus beaux et admirables à tout œil qui les a vus.

Étant donc le Roi passé par-dessous ce grand et dernier arc triomphal, il entra dans la grande église de Notre-Dame par le principal portail d'icelle pour rendre grâces à Dieu de voir son peuple lui porter tel honneur et respect et être si obéissant à sa Majesté. En quoi il montra qu'il est vraiment Roi très chrétien et fils aîné de l'Église. Les doyen, chanoines et chapitre revêtus de leurs riches ornements et accoutrements sacerdotaux, le reçurent avec toute dévotion et allégresse et lui fut faite une harangue avec prière et exhortation par le haut doyen, lui priant de maintenir l'Église et la religion de ses ancêtres en son intégrité.

Les cérémonies achevées et le cantique qui se commence *Te Deum Laudamus* chanté en musique et son des orgues, le Roi sortit de l'église par la même porte qu'il y était entré, et montant dans son carrosse s'achemina à son logis de St-Ouen, là où les sieurs conseillers échevins de la ville et vingt-quatre du Conseil attendaient sa Majesté. Et à son arrivée la remercièrent de

p. 72

l'honneur qu'il lui avait plu de faire à sa ville de Rouen et aux habitants d'icelle. Le Roi d'une face joyeuse leur fit réponse qu'il était fort content de la joie et allégresse qu'il avait reconnue être en son peuple, et qu'il estimait davantage leurs bonnes volontés que les magnificences qu'ils avaient faites et eussent pu faire, lesquelles toutefois lui étaient fort agréables.

Le soir après le souper de sa Majesté, iceux conseillers échevins lui allèrent présenter les clefs de la ville. Plusieurs desquelles ils avaient fait dorer de fin or, assembler en un cordon de soie de couleur grise et poser (pour cet effet) sur un coussin de velours incarnatin doublé de satin vert.

Deux jours après lesdits conseillers échevins retournant voir le Roi lui firent présent au nom de toute la ville d'un grand bassin ou plat d'argent doré vermeil, au milieu duquel s'élevait un vase contenant deux canaux qui artificiellement répandaient de l'eau en forme d'une fontaine, avec six grandes coupes plates ou drageoirs d'argent aussi doré vermeil, le tout ciselé et gravé en demi-relief de plusieurs trophées et dépouilles de guerre si industrieusement et parfaitement bien élaborés d'art d'orfèvrerie qu'il ne s'en peut voir de mieux. Et combien toutefois que ces présents ne fussent dignes de la grandeur d'un tel roi, ce néanmoins il les reçut comme lui étant fort agréables, ainsi qu'il le démontra par la chère joyeuse et propos aimables qu'il tint aux dits conseillers échevins, lesquels s'en retournèrent fort contents

p. 73

voyant la bonne affection que le Roi leur portait et à toute la ville en général.

Peu de temps après, à savoir le vingt-quatrième jour dudit mois d'octobre, sa Majesté désirant voir les combats qui se devaient faire sur la rivière et qui avaient été différés, fit commandement que l'on eût à les préparer pour l'après-dîner. Et aussi fit avertir les conseillers échevins qu'elle voulait ce même jour les visiter dans l'Hôtel commun de la ville et y prendre la collation après avoir vu lesdits combats.

Par quoi lesdits sieurs échevins firent à l'instant avertir les chefs et capitaines qui devaient représenter les combats, d'eux tenir tous prêts, avec leurs compagnies et équipage, pour en donner le plaisir au roi, ce qu'ils firent en toute diligence. Car sitôt que pour prendre commodément le plaisir de ce qu'ils devaient faire, le Roi accompagné de sa noblesse fut arrivé en la grande salle du pavillon du pont (laquelle pour cette réception de sa Majesté, avait été ornée tant de tapisseries que vitres neuves et belles peintures portant les devises et armoiries d'icelle), ils commencèrent à représenter sur la rivière de Seine, du côté d'amont le pont, un combat naval entre deux navires accoutrés en guerre, ayant leurs pavillons et enseignes des couleurs du roi, et garnis d'artilleries et de bons hommes et deux galères et une galiote étrangères, aussi équipées en

guerre et parées de leurs couleurs rouge et jaune et leurs armes peintes en leurs pavillons. La galiote donc commençant le combat et escarmou-

p. 74

che, vint reconnaître lesdits navires français, suivis incontinent des deux autres galères qui commencèrent à tirer force canonnades et coups d'arquebuse et mousquet contre iceux navires, lesquels de leur part faisant devoir de se défendre, chargèrent si furieusement et à point les galères ennemis que d'un seul coup de canon ils firent couler bas ladite galiote de laquelle les hommes épandus sur l'eau tâchaient en nageant se sauver, qui de çà, qui delà, le mieux qu'ils pouvaient. Puis les navires se joignant et venant aux mains contre les deux galères, l'une d'icelles qui portait la couleur rouge fut par eux prise et gagnée à force, en combattant vaillamment, tant à coup de pique que d'arquebuse et mousquet. Et l'autre accoutrée de jaune tourna le dos, et à la faveur du nombre de ses avirons se sauva et échappa des navires français. Lesquels faisant bruire et retentir en l'air les fanfares de leurs trompettes, jouèrent lors glorieusement de leur victoire et donnèrent beaucoup de contentement à sa Majesté, laquelle de ladite salle du pavillon du pont où elle était, regardait la représentation de ce guerrier spectacle, exécuté par la conduite de trois anciens capitaines de ladite ville et enfants d'icelle, fort expérimentés et de longue main au fait des armes et de la marine.

Par le portrait de cette naumachie ou combat naval ici rapporté à peu près, le lecteur pourra considérer combien la vue d'icelui donna lors de plaisir tant à sa dite Majesté qu'à tous les spectateurs qui y affluaient de tous côtés en nombre infini.

n. p.

[Illustration :] « Portrait du combat naval représenté sur la rivière Seine devant le roi, le 24ème jour d'octobre. »

p. 75

Pendant ce temps l'Hôtel commun de la ville fut tendu et orné de belles et riches tentes de tapisseries, tant en la grande salle qu'aux galeries du parvis de la maison où fut aussi placé grand nombre d'armoiries de France et de Navarre, de Normandie et de ladite ville. Et principalement au plancher de ladite salle fut mis un lambris peint de compartiments où étaient entrelacés des armoiries et devises de sa Majesté. Et plusieurs beaux chandeliers y furent suspendus, avec flambeaux de cire blanche, et au parvis et galeries grand nombre de falots et flambeaux ardents. Même furent ordonnées les compagnies des cinquante hommes d'armes et cent arquebusiers, lesquels vêtus de leurs casaques et mandilles de velours vert et autres accoutrements, se rangèrent à double haie sur l'avenue, depuis l'église de St-Erblanc jusques à la porte dudit Hôtel de ville.

Après donc que le Roi eut pris plaisir dudit combat naval, les quatre quarterniers de la ville lui firent entendre que dans l'Hôtel commun d'icelle la collation lui était préparée, ainsi qu'il avait demandé. Alors le Roi descendit du pavillon du pont où il était pour rentrer dedans la ville avec la suite des princes, ambassadeurs, seigneurs, princesses et dames qui l'accompagnaient. Et vint droit de là audit Hôtel commun d'icelle ville. À la grande et première porte duquel se présentèrent pour recevoir sa Majesté, les six conseillers échevins, parlant le plus ancien d'iceux pour leur compagnie. Et au milieu de la cour se trouvèrent aussi messieurs le procureur général en la cour de parlement représentant le bailli de Rouen, le lieutenant général et procureur du

p. 76

Roi au bailliage, avec les anciens conseillers échevins, qui firent une seconde réception à sa Majesté. Lors en signe de toute joie et allégresse les bandes des trompettes et cornets commencèrent à sonner avec toute mélodie.

À l'entrée de la salle de cet hôtel est bâti hors-œuvre un grand et antique porche couvert d'une terrasse de plomb environnée de plusieurs fleurons et festons aussi de plomb, demi-rompus et dépeints pour leur antiquité et ruines passées, et entre iceux sont entremêlés plusieurs petits agneaux de semblable étoffe. Au milieu de cette terrasse fut élevé un grand lys fort bien représenté au naturel, étendant ses rameaux et ses fleurs aux environs du circuit d'icelle. Et à la

devanture de ce porche était appendu dans le tour d'une guirlande ou chapeau de laurier, ce sonnet,

*Ce petit clos jadis émaillé de verdure,
De fleurs de marjolaine, et de trèfle et de thym,
À ses doux agnelets donnait soir et matin,
En paisible repos leur douce nourriture.*

*Quand (ô forfait cruel, ô trop cruelle injure)
L'ambitieux lion, le colère mâtin,
Et le loup ravissant en firent un butin,
Chassèrent les agneaux dégatant leur pâture.*

*Le ciel triste de voir ce comble de malheur
Or' sur ce pauvre fonds distillant son humeur,
Fait croître ce grand lys en sa fleur odorante :*

*Et renaissant sous lui les herbages et fleurs,
Rassemble ces agneaux, les paît de ses douceurs,
Les lions, les mâtins et les loups épouvante.*

p. 77

Et comme le Roi était sous ce portique entrant dans la salle, lui fut prononcé et présenté par un jeune enfant richement vêtu, cet autre sonnet.

*La plante que l'ardeur mère de sécheresse,
Attirant son humide a fait presque sécher,
En vain sent le soleil de son fond approcher,
Car pour lui vers les cieux son chef elle ne dresse.*

*Mais Rouen par la guerre épuisé de richesses,
Et mort pour n'être mort quand son Roi l'avait cher,
Refait comme un Phénix de sa cendre une chair,
Et de sa pauvreté pour son Roi fait largesse.*

*La gloire en est donc sienne : ha ! non SIRE, ains à vous,
Qui pour montrer qu'ici vous êtes Dieu sur nous,
Faites de notre rien s'il vous plaît quelque chose.*

*Et nous rendant la vie au tombeau de nos maux
Ressuscitez nos corps tout séchés de travaux,
Afin qu'à vous servir un chacun se dispose .*

L'arrière-banquet était dressé dedans la salle sur deux longues tables couvertes de fin et précieux linge ouvragé damassé. Sur la table préparée pour la personne du roi, y avait deux chariots faits de sucre. Le premier était tiré par deux lions, et sur icelui était la figure du Roi armé, assis sur son trône et ayant le dos appuyé contre un palmier, et à ses pieds plusieurs trophées, avec ce nom écrit en lettres d'or,

ALEXANDRE.

Sur les côtés du chariot, un peu plus bas que le trône,
p. 78

ne, tirant sur le devant, étaient les figures de Fortune et de Vertu. La Fortune était en posture comme plaidant devant le Roi et lui montrant les trophées et couronnes qu'elle disait lui avoir données. La Vertu d'autre côté tenant un javelot en main et plus proche du roi, semblait

s'opposer au dire de Fortune. Et pour résolution de leur différend était écrit en lettres d'or une petite table qu'elle tenait en l'autre main,

*La gloire à nulle autre commune,
Dont ce grand prince est revêtu
N'est point un œuvre de Fortune
Mais un chef-d'œuvre de Vertu.*

Sur le second chariot, tiré par un lion et un agneau, était élevée une roche inaccessible, sinon par un côté, où y avait un chemin plein à l'entrée d'épines et halliers, et au haut bordé de plusieurs lauriers. Au sommet de la roche était représentée la vertu de Clémence, comme un architecte, bâtissant un temple tout rond et au-dehors du bâtiment, la figure de Magnanimité, servant de manœuvre et lui apportant des marbres et matériaux. Au front du portique non encore achevé étaient écrits en lettres d'or ces vers.

*Pour notre Roi et sa semence
Est fondé sur ce roc pointu
Un temple que fait la Clémence
Où seule parvient la Vertu.*

p. 79

Ces deux chariots étaient accompagnés de plusieurs figures de sucre peintes et dorées, et de toutes sortes de confitures sèches et dragées de toutes façons, et de grand nombre de fruits de sucre artificiels et autres naturels tant étrangers que de ce pays, des plus beaux et plus rares que l'on saurait désirer. Comme pareillement la seconde table était couverte de semblables fruits et figures.

Durant cet arrière-banquet qui fut pris avec grand silence et respect de la personne du roi, sonnaient plusieurs instruments de musique douce qui continuèrent jusques à ce que le Roi sortît pour s'en retourner à son logis de St-Ouen, où il fut reconduit par les conseillers échevins de la ville, qui le remercièrent très humblement de l'honneur qu'il leur avait fait.

Peu de jours devant que le Roi vînt pour faire son entrée, arriva en la ville le comte de Shrewsbery seigneur anglais, ambassadeur envoyé par la Reine d'Angleterre vers sa Majesté, accompagné de grand nombre de seigneurs et gentilshommes dudit pays, pour renouveler les alliances des royaumes de France et d'Angleterre et présenter au Roi l'ordre de chevalerie de la Jarretière, à lui envoyé avec autres présents par ladite dame. Et fut celui seigneur ambassadeur logé en l'hôtel du Bourgtheroulde, fort richement préparé pour sa réception et meublé même et tendu des plus riches meubles et tapisseries du roi, qu'il avait commandé être faits venir de Gaillon pour cet effet. Et d'abondant par la libéralité de sa

p. 80

Majesté, ledit seigneur et toute sa suite furent défrayés de tous dépens dès son entrée en France jusques à son retour en Angleterre. De la main d'icelui, le Roi reçut ledit ordre de la Jarretière et autres présents envoyés par la Reine d'Angleterre à sa Majesté, le dix-huitième jour dudit mois d'octobre, dedans le chœur de l'église de l'abbaye de St-Ouen durant les vêpres, où furent faites les cérémonies en tel cas accoutumées. Et séjourna ledit seigneur ambassadeur en ladite ville de Rouen l'espace de trois semaines de temps.

Arrivèrent aussi en ce temps plusieurs autres ambassadeurs des pays et royaumes étrangers et grand nombre de princes, seigneurs, chevaliers, présidents, procureurs généraux, maires et échevins et autres grands et notables personnages de tous les parlements, villes et communautés de la France, convoqués par sa Majesté. Les uns pour l'assister en son entrée, autres pour les cérémonies de l'ordre de chevalerie du Saint-Esprit, et les autres pour l'assister en la conférence générale qui fut tenue par long espace de temps en ladite ville pour aviser aux affaires générales du royaume. De sorte que l'assemblée, et la cour, fut pour lors si grande en ladite ville de Rouen qu'il ne se peut remarquer que jamais en ville de France y en ait eu de semblable ni plus signalée.

Pendant le séjour du roi, madame la princesse de Navarre, sœur unique de sa Majesté, arriva en ladite ville accompagnée des princes et princesses, seigneurs et dames de sa suite, par la porte du pont, le samedi neuviè-

p. 81

me jour du mois de novembre, audit an mille cinq cent quatre-vingt seize.

Lesdits sieurs lieutenant général, conseillers et procureurs du Roi au bailliage de ladite ville de Rouen, et les conseillers échevins et vingt-quatre du Conseil d'icelle, accompagnés de grand nombre des notables et plus éminents bourgeois tous bien montés et assistés des compagnies des cinquante hommes d'armes et cent quatre arquebusiers d'icelle ville, allèrent jusques à une demi-lieue au-devant de ladite dame. Où ayant mis pied à terre, la saluèrent de la part de tous les habitants de ladite ville, parlant par ledit sieur lieutenant général. Et de là, remontés sur leurs mules et chevaux, l'accompagnèrent jusques en son logis qui lui était préparé à St-Ouen, proche de celui du roi.

Le deuxième jour de décembre ensuivant, le Roi envoya lettres aux dits conseillers échevins par lesquels il leur fit entendre que monsieur le cardinal de Florence, légat envoyé par notre Saint Père le pape, s'acheminait pour venir vers sa Majesté. Et que partant il voulait qu'on lui fit une entrée et réception condigne à sa grandeur et dignité. Ce qu'étant fort agréable aux dits conseillers échevins, ils se mirent en tout devoir d'effectuer la bonne volonté du roi. Et pour ce firent faire un fort beau poêle de damas blanc, enrichi et brodé des armoiries dudit seigneur légat, et orné de frange et crépine de soie blanche et fond de taffetas blanc. Et firent aussi plusieurs autres préparatifs pour ladite entrée, lesquels fussent venus

p. 82

à leur perfection, n'eût été qu'iceux conseillers échevins reçurent lettres dudit sieur légat étant au château de Gaillon, par lesquelles il les priaît se désister de tels préparatifs, d'autant qu'il ne désirait être reçu avec apparat, ni en forme d'entrée, se contentant de leurs bonnes volontés.

De ce dit lieu de Gaillon, il s'achemina par la rivière de Seine, accompagné de plusieurs cardinaux, prélats et seigneurs de sa suite, et vint descendre hors le pont de cette dite ville de Rouen. Puis il monta dans son carrosse et ainsi entra en la ville par la porte d'icelui pont, le treizième jour dudit mois de décembre et alla prendre son logis audit hôtel de Bourgheroulde qui est une de plus belles et magnifiques maisons de la ville et avait été pour lui préparée.

Le lendemain de son arrivée lesdits sieurs lieutenant général, procureur du roi, conseillers échevins et vingt-quatre du Conseil de la ville l'allèrent saluer, et lui fut faite une harangue latine par ledit sieur lieutenant général, conduisant le corps de ladite ville, comme aussi tous les autres corps tant de l'Église que de la Justice l'allèrent saluer et lui faire leurs harangues en latin.

Tout le temps que ce grand prélat passa en icelle ville, fut par lui employé en tous saints exercices et œuvres charitables, et spécialement à convertir plusieurs dévoyés de la religion catholique apostolique et romaine. Du nombre desquels fut madame la princesse de

p. 83

Condé, laquelle librement se réconcilia à lui et rentra au giron de ladite Église, dans le temple de St-Michel, le vingt-sixième jour dudit mois de décembre, dont le roi, princes et seigneurs de tout le peuple catholique furent fort joyeux.

Le jour de la nativité de notre seigneur Jésus-Christ audit an, mon dit seigneur le légat accompagné de grand nombre de prélats d'église, célébra en grande solennité la grande messe en la grande église cathédrale et archiépiscopale de Notre-Dame de Rouen, où le Roi assista avec tous les princes, seigneurs et gentilshommes de sa cour. Et après la célébration du divin service, le Roi toucha grand nombre de malades des écrouelles qui étaient venus de plusieurs endroits de la chrétienté pour être de lui touchés et guéris.

Et la vigile et jour des rois ensuivants, le Roi donna l'ordre de chevalerie du Saint-Esprit à plusieurs seigneurs du royaume de France, et en furent faites les solennités accoutumées dans l'église de l'abbaye de St-Ouen où assistèrent messieurs le légat, cardinaux, archevêques, évêques

et autres prélats étant pour lors dans la ville, ensemble tous les chevaliers dudit ordre en leurs accoutrements d'icelui ordre et cérémonies.

Ainsi donc le Roi tant par sa joyeuse et triomphante entrée que par l'accomplissement de tant de belles cérémonies et choses signalées qu'il faisait durant son séjour en sa ville de Rouen, fit assez paraître combien lui étaient

p. 84

agréables sa dite ville et les habitants d'icelle. De quoi il donna encore plus ample témoignage par le désir et assertion qu'il montra avoir d'y faire bâtir un château et ville neuve de l'autre côté de la rivière. Dont il fit faire plusieurs devis et dessins par savants et experts architectes mandés exprès par son commandement pour cet effet, pendant le temps que sa Majesté était en cette dite ville, où elle séjourna depuis le jour de son entrée qui fut le XVI d'octobre jusques au sixième jour de février ensuivant, s'occupant journellement aux grandes affaires de son royaume qui se traitaient tant en son Conseil d'état et privé qu'en ladite convention générale. Laquelle étant finie le Roi partit ledit jour sixième de février, et fut convoyé par lesdits sieurs conseillers échevins, vingt-quatre du Conseil de la ville et grand nombre des notables et plus éminents bourgeois d'icelle, assistés des compagnies des cinquante hommes d'armes et cent quatre arquebusiers jusques à une lieue sur le grand chemin de Paris où sa Majesté les licencia et les assurant derechef du désir qu'elle avait de faire bâtir une maison en sa ville de Rouen pour s'y accommoder et y séjourner quelque saison de l'année, leur recommanda la garde et conservation d'icelle.

FIN.

p. 85

Lorsque le très chrétien, très victorieux et très clément Roi de France et de Navarre Henri IV de ce nom, fit sa très joyeuse et très magnifique et triomphante entrée en sa ville de Rouen, capitale de Normandie, nouvellement étaient entrés ès charges de conseillers échevins de ladite ville, nobles hommes Jean Voisin sieur de Guenonville conseiller notaire et secrétaire du roi, Jean Puchot sieur de la Pommeraie, Vincent Danten, Jean Paviot, Marc-Antoine Bigot sieur d'Olivet et Richard Baudry sieur de Sémilly, lesquelles en ladite qualité d'échevins et au nom d'icelle ville pourvurent avec toute industrie et diligence requise, tant aux beaux préparatifs, bel ordre, divers spectacles et somptueuses magnificences ci-devant mentionnées qu'à toutes autres choses nécessaires que le temps et la commodité permirent être faites pour la décoration de ladite entrée et réception de sa Majesté. Laquelle (pour sa clémence et débonnaireté) ayant eu le tout fort agréable, et encore plus la bonne volonté et allégresse de son peuple de Rouen, lesdits conseillers échevins, pour en laisser le témoignage à la postérité et l'honneur à leur ville, à la sortie de leur consulat en ont fait imprimer le précédent discours ou narration, purement et simplement décrite, comme ils désiraient, avec les choses les plus notables qui se passèrent en ladite ville, pendant le séjour que sa Majesté fit en icelle.

p. 86

AU ROI.

*Si le los qui s'acquiert par les armes on prise,
Qui pourrait comme toi ce beau los mériter ?
Quel bord plus écarté n'a point ouï venter
La gloire que tu as par les armes conquise ?*

*Mais bien que ta valeur toute force maîtrise,
Ta clémence (ô grand Roi) ne sait pas moins dompter,
Et t'a bien fait autant de victoires compter,
Comme ta main guerrière a de victoire acquise :*

*Les chefs et les soldats et surtout le hasard,
Aux combats que l'on gagne acquièrent quelque part,
Mais tienne en ta clémence est toute la victoire.*

*Tes ennemis domptés en ont senti le fruit,
Par elle à son devoir est ton peuple réduit.
Vive doncques mon roi, sa clémence et sa gloire.*

F. VIGER

p. 87

DEUX SONNETS AU ROI SUR LA BEAUTÉ DU JOUR DE SON ENTRÉE
et les gracieux propos qu'il tint à l'un des conseillers échevins portant son poêle.

*Le ciel se tint longtemps obscur et pluvieux,
Et devant et depuis le jour de ton entrée :
Mais par ce jour luisant bien nous fut démontrée
La joie qu'en prenaient et la terre et les cieux.*

*Apollon pour te voir si grand, si glorieux,
De ses plus clairs rayons sa tête tint ornée,
Et l'herbe fraîchement dessus la terre née
Caressait son Phébus dessous tes pas heureux.*

*Aux rues et carfours du peuple l'abondance
Par son VIVE LE ROI fit voir l'éjouissance
Q'un objet désiré lui faisait concevoir ;*

*Alors ta Majesté jetant les yeux sur elle,
Me dit, quand je portais l'un des coins de ton poêle,
« Je crois que mon peuple est bien aise de me voir.*

*Hé ! quel aise plus grand peut saisir le courage
D'un peuple ayant perdu sa douce liberté,
Des horreurs de Mavors longuement agité,
Et prochain d'encourir un extrême naufrage »*

*Que de te voir , ô Roi, dont l'anguste visage,
En rassurant les tiens, rend tout épouvané
L'ennemi étranger, qui fuyant t'a quitté
Malgré tous ses desseins ton français héritage.*

*Ainsi donc, ô grand Roi, sois aussi bienvenu,
Comme ores tu connais que tu es cher tenu
Du peuple rouennais joyeux de ta présence.*

*Ainsi ta Majesté fasse luire sur nous
De tes yeux (nos soleils) les rais doucement doux,
Et la paix, qui toujours est près de ta clémence.*

R. BAUDRY S. D. S.

p. 88

AD LECTOREM DE CAUSA ISTIUS SCRIPTIONIS.

*Magnifica Errici regis monumenta per urbem
Prostrasset lento vulnere tempus edax ;*

*Rhotomagi in regem magni vestigia cultus
Charta tibi vivax servat ab interitu.
Sic amat Erricum bellatrix Neustria regem,
Hoc nument tanta religione colit :
Ut pia Borboniæ supplex altaria fama
In triviis, charta et pectore sculpta gerat.*

D. DUTHOT